



UNITED NATIONS
FOUNDATION



Convention du patrimoine mondial

RAPPORT

VII^{ème} REUNION DU COMITE DE PILOTAGE REGIONAL
CLOTURE DE PHASE CAWHFI

Yaoundé, 30 Mai - 1^{er} Juin 2012

CAWHFI 2012

INITIATIVE POUR LE PATRIMOINE MONDIAL FORESTIER D'AFRIQUE CENTRALE

CENTRAL AFRICA WORLD HERITAGE FOREST INITIATIVE (CAWHFI)



SOMMAIRE

1. Introduction.....	3
2. Déroulement des travaux.....	8
3. Principales recommandations et axes stratégiques futurs.....	11
4. Présentations inaugurales, travaux de groupe, leçons apprises et communiqué final.....	12
4.1. Présentations inaugurales.....	12
4.2. Restitution des travaux de groupe.....	20
4.3. Leçons apprises de fin de phase CAWHFI.....	35
4.4. Communiqué final.....	38
Annexes.....	42
Annexe 1 : Programme du CPR.....	42
Annexe 2 : Allocutions d’ouverture et de clôture.....	44
Annexe 3 : Liste des participants.....	45

1. INTRODUCTION

La septième réunion du Comité de Pilotage Régional de l'Initiative pour le Patrimoine Mondial Forestier d'Afrique Centrale (CAWHFI) s'est tenue du 30 mai au 1^{er} juin dans la Salle de conférence « Garoua » de l'hôtel Djeuga Palace à Yaoundé, République du Cameroun.

L'objectif de ce Comité de Pilotage Régional était de présenter aux partenaires les résultats des activités réalisées depuis le démarrage du programme et de procéder à la clôture de la phase actuelle du programme, tout en se penchant sur l'avenir.

L'organisation de cette réunion étant rotative dans les pays couverts par le programme CAWHFI, il revenait au Cameroun d'abriter cet événement pour la deuxième fois.

Ont pris part à ce Comité de Pilotage Régional les partenaires suivants :

- UNESCO, WCS, WWF, FTNS, UICN, ANPN, FAO, CIFOR, OCD, etc. ;
- Les Organisations sous régionales et institutions spécialisées: COMIFAC, PFBC, CEFDHAC;
- Les Représentants des administrations en charge de la gestion des aires protégées des quatre pays bénéficiaires du programme (Cameroun, Congo, Gabon et République Centrafricaine);
- Les Représentants des Programmes et projets régionaux: PACEBCo, UICN-CARPE, MIKE, TRAFFIC, projet UNOPS/TRIDOM ;
- Les Conservateurs des aires protégées qui constituent les trois complexes écologiques : Binational Gamba-Conkouati (BIGACO), Tri-National de la Sangha (TNS) et Tri-National Dja-Odzala-Minkébé (TRIDOM) ;
- Les Représentants des Ambassadeurs de la France et de la RCA au Cameroun ;
- Les Bailleurs de Fonds : UE, FFEM/MAE.

Conformément à l'agenda, la cérémonie d'ouverture a été présidée par Madame **KOULSOUMI ALADJI épouse BOUKAR**, Secrétaire d'Etat au Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun. Cette cérémonie d'ouverture a été marquée par cinq allocutions prononcées respectivement par :

- Monsieur **Benoît SOSSOU**, Représentant de l'UNESCO pour le Cameroun, le Tchad et la RCA;
- Monsieur **Raul MATEUS PAULA**, Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Cameroun;
- Monsieur **Michel PRE**, Représentant du FFEM ;
- Monsieur **Martin TADOUM**, Secrétaire Exécutif Adjoint de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) ;
- Madame **KOULSOUMI ALADJI épouse BOUKAR**, Secrétaire d'Etat au Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun.

1.1. De l'allocution du Représentant de l'UNESCO

Monsieur **Benoît SOSSOU**, Représentant de l'UNESCO pour le Cameroun, le Tchad et la RCA a remercié tour à tour:

- Madame la Secrétaire d'Etat, Représentante de Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune de la République du Cameroun, pour avoir bien voulu accepter de présider la cérémonie d'ouverture, ainsi que le Gouvernement Camerounais pour la collaboration étroite et appréciée qu'il entretient avec l'UNESCO dans les différents programmes à l'instar du programme CAWHFI ;
- Les représentants du Gabon, du Congo et de la République Centrafricaine à qui il a souhaité la bienvenue en terre camerounaise, sans oublier les représentants du pays hôte, le Cameroun, pour leur engagement vis-à-vis du projet ;

Il a ensuite continué son propos en relevant que les écosystèmes du Bassin du Congo abritent la plus grande diversité biologique de l'Afrique Centrale et qu'ils sont essentiels pour la faune, la flore mais également pour des millions de personnes qui en dépendent directement ou indirectement.

En outre, il a souligné que dans le cadre du programme CAWHFI et avec l'appui de l'UNESCO, les Etats membres (Cameroun, Congo, RCA) ont franchi une étape importante avec la soumission de la proposition d'inscription du Tri National de la Sangha (TNS) sur la Liste du Patrimoine mondial. Cette candidature étant le fruit d'un long travail qui a permis aux pays partenaires de comprendre les mécanismes et processus qui conduisent à l'inscription de biens naturels sur la liste du patrimoine mondial.

Il a par ailleurs annoncé que l'évaluation par l'UICN de ce dossier révisé et resoumis est en faveur de l'inscription du site du TNS sur la Liste du patrimoine mondial. Ce qui constitue une grande première en Afrique Centrale pour l'inscription d'un site transfrontalier dans l'espoir que le résultat de cette évaluation sera entériné par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 36^{ème} session qui se tiendra à Saint Petersburg en Russie du 25 juin au 6 juillet prochain.

Avant de clôturer son propos, il a remercié la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) qui demeure l'un des partenaires clés de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), pour les efforts inlassables qu'elle ne cesse de déployer pour la préservation de notre patrimoine forestier et pour le soutien à la mise en œuvre du programme CAWHFI. Il a enfin renouvelé sa gratitude aux partenaires financiers du Programme CAWHFI : la Fondation des Nations Unies (FNU), le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) et l'Union Européenne (UE), sans qui les résultats atteints aujourd'hui ne l'auraient été et a souhaité qu'ils continuent à soutenir le programme dans sa phase future.

1.2. De l'allocution du Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Cameroun

Son Excellence Monsieur **Raul MATEUS PAULA**, Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Cameroun a exprimé sa joie et sa satisfaction quant à la tenue de

cette réunion permettant de dresser le bilan de clôture de la phase actuelle du programme CAWHFI « *Central Africa World Héritage Forest Initiative* ».

Il a remercié les administrations en charge de la gestion des aires protégées des quatre pays couverts par le programme qui ont cru en cette initiative et qui l'ont soutenu depuis sa conception. Il a par ailleurs adressé ses remerciements aux différents partenaires d'exécution du projet et plus particulièrement à l'UNESCO, qui a permis de mettre en œuvre le projet de manière satisfaisante.

En termes de bilan, et en s'inspirant de la dernière évaluation externe du programme, il le qualifie de globalement satisfaisant. Et ce pour plusieurs raisons :

- Le projet s'inscrit en effet bien dans les politiques nationales et régionales de conservation et d'utilisation rationnelle des ressources naturelles. Il s'inscrit également pleinement dans les priorités des bailleurs bilatéraux et multilatéraux concernés par l'aménagement durable des forêts du Bassin du Congo. Il répond aussi à un intérêt pour le concept du patrimoine mondial.
- Au niveau de l'efficacité et de l'impact du projet, les résultats sont globalement positifs même si la composante TRIDOM a souffert de nombreuses contraintes qui n'ont pas permis d'atteindre tous les objectifs escomptés.

En présentant brièvement les interventions de l'UE, M. Raul MATEUS PAULA a insisté sur le fait que le contexte actuel de mise en place de grands projets structurants dans la sous-région (mine, industrie, agriculture, forêt) nous oblige en effet à nous entraider et à davantage travailler en synergie pour trouver des solutions. Pour lui, gérer convenablement les impacts environnementaux de ces activités constitue le défi majeur des prochaines années et nécessitera un important travail de concertation entre les différents partenaires de la conservation.

Il a terminé son propos en exhortant les Etats à prendre davantage conscience de l'incroyable richesse de la sous-région et de s'impliquer encore plus dans sa protection. La viabilité financière des initiatives telles que CAWHFI dépend de toute façon de la capacité des Etats à mobiliser davantage leurs moyens et leurs ressources afin de parvenir à réduire les menaces de toutes sortes qui pèsent sur la faune et la flore tout en permettant aux populations locales d'améliorer leurs conditions de vie. Les défis étant immenses conclut-il, c'est en conjuguant ensemble les efforts qu'ils peuvent être relevés.

1.3. De l'allocution du Représentant du FFEM

En remerciant l'UNESCO et les partenaires pour la tenue de cette assise, Monsieur **Michel PRE**, Conseiller Régional Forêt-Environnement/SCAC et Représentant du FFEM, a tour à tour évoqué quelques points de repère qui, aux yeux du FFEM, ont justifié son intervention et dressé également quelques éléments de perspective pour l'avenir.

Pour lui, la force et l'originalité de l'initiative CAWHFI, outre le fait de sécuriser à long terme des aires protégées et des paysages forestiers en utilisant l'image du patrimoine mondial, tient au fait de vouloir améliorer la gestion des ressources naturelles autour des aires

protégées, à l'échelle de paysages transfrontaliers. C'est ce qui a justifié l'engagement du FFEM dans une telle approche. Son appui et son engagement dans l'initiative CAWHFI, répond à une de ses convictions profondes selon laquelle : seule la gestion de l'ensemble du territoire constitué par l'aire protégée et sa zone périphérique peut assurer, sur la base d'une utilisation durable des ressources naturelles, la conservation de la biodiversité.

Les appuis du FFEM se sont donc concentrés sur cet objectif d'amélioration de la gestion des ressources naturelles et plus spécifiquement de la faune. Les interventions soutenues ont concerné sept (7) zones périphériques des parcs nationaux qui composent les trois grands ensembles transfrontaliers de CAWHFI. Dans ces zones, les appuis du FFEM visaient d'une part le renforcement des capacités de tous les acteurs, y compris les institutions, pour une gestion durable et concertée de la faune autour des aires protégées et pour une meilleure lutte anti-braconnage et d'autre part, la définition concertée entre les acteurs de plan de gestion de la faune, ainsi que leur mise en œuvre et le suivi d'exécution.

En termes de bilan, et d'un point de vue général, le projet a été jugé comme un succès. Ce résultat tient à l'approche gestion de la faune de ce projet qui a été indiscutablement pertinente et à une démarche de partenariat particulièrement innovante.

En énumérant quelques recommandations et perspectives pour l'avenir de CAWHFI, Monsieur Michel Pré a insisté sur le fait que l'approche paysage développé par le projet CAWHFI a montré tout son intérêt et sa pertinence. Pour lui, face aux pressions qui vont croissant sur les écosystèmes forestiers et leur biodiversité, il urge de circonscrire et atténuer les impacts en privilégiant une gestion territoriale et en renforçant la concertation entre acteurs, y compris les institutions dans leur capacité de pilotage, à tous les échelons du territoire.

Enfin, il a conclu réaffirmant l'intérêt du FFEM et son engagement auprès de ses partenaires pour consolider et continuer d'accompagner la dynamique lancée à travers CAWHFI.

1.4. De l'allocution du Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC

Monsieur **Martin TADOUM**, Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC, a quant à lui, remercié Madame la Secrétaire d'Etat, représentante du Ministre des Eaux et Forêts, d'avoir accepté de présider la cérémonie d'ouverture des assises, ainsi le gouvernement camerounais pour avoir accepté d'abriter ces travaux. Il a en outre réitéré la gratitude de la COMIFAC au Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO qui contribue à travers le programme CAWHFI, à la mise en œuvre du plan de convergence.

Il s'est inquiété de la sous-représentation de l'Afrique Centrale sur la Liste du patrimoine mondial malgré la richesse de sa biodiversité exceptionnelle et du rythme de destruction de la diversité biologique du Bassin du Congo qui va grandissant en dépit de la reconnaissance croissante de leur importance par les gouvernements des pays dépositaires de ces ressources, ainsi que les gestionnaires des parcs de la région, œuvrant malheureusement avec des moyens limités.

Poursuivant son allocution, Monsieur Martin TADOUM a relevé le fait que par les objectifs visés, l'Initiative CAWHFI s'intègre parfaitement dans la dynamique sous régionale et contribue de manière importante aux divers axes stratégiques du plan de convergence de la COMIFAC.

Rappelant le but visé par l'Initiative CAWHFI qui est celui d'améliorer la gestion des sites forestiers du Bassin du Congo susceptibles d'être reconnus pour leurs valeurs universelles exceptionnelles d'une part et améliorer leur intégration au sein des complexes écologiques d'Afrique Centrale dont ils font partie d'autre part, il a reconnu que de par sa collaboration avec la COMIFAC et le PFBC (Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo), l'Initiative CAWHFI est incontestablement un des outils d'accompagnement des pays dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Il a enfin terminé ses propos, en souhaitant que les travaux du Comité de pilotage Régional aboutissent à des recommandations et engagements concrets que la COMIFAC exploitera à fond pour en faciliter la concrétisation des actions.

1.5. Du Discours d'ouverture de Madame la Secrétaire d'Etat au Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun

Madame **KOULSOUMI ALADJI** épouse **BOUKAR**, Secrétaire d'Etat, Représentant son Excellence Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, a tout d'abord souhaité aux participants, une cordiale et chaleureuse bienvenue à Yaoundé, terre d'accueil de la présente assise, et a rappelé l'importance du programme CAWHFI et le rôle important de cette rencontre qui, pour elle, donnera l'occasion de réfléchir sur l'avenir dudit programme, sa cible et ses objectifs.

Elle a ensuite insisté sur les objectifs du présent Comité de Pilotage Régional à savoir:

- ✓ présenter aux partenaires le bilan des activités réalisées depuis le démarrage du programme ;
- ✓ échanger sur les principaux résultats atteints et les leçons apprises ;
- ✓ Convenir de commun accord de l'avenir du Programme.

Selon Madame la Secrétaire d'Etat, les échanges sur les expériences et les leçons apprises contribueront à la mise en cohérence et à l'optimisation des interventions sur le terrain en vue de la conservation durable des ressources naturelles de notre sous-région.

Elle a continué en remerciant l'UNESCO pour son appui constant dans cette démarche et a exprimé la ferme volonté du gouvernement camerounais à continuer de travailler aux côtés de la COMIFAC et des autres partenaires pour la conservation et la gestion durable du patrimoine forestier d'Afrique Centrale.

Madame la Secrétaire d'Etat a souhaité que l'UNESCO, à travers la future phase du programme CAWHFI, continue à contribuer à la reconnaissance des aires protégées les plus représentatives du Bassin du Congo, et à assister nos Etats dans les processus

d'identification et d'élaboration des dossiers d'inscription des sites pour soumission sur la liste du patrimoine mondial à l'exemple du Tri-National de la Sangha (TNS).

Elle a en outre poursuivi en souhaitant vivement l'inscription du TNS sur la liste du patrimoine mondial dont l'examen aura lieu lors de la 36ème session du Comité du patrimoine mondial qui se tiendra à Saint Petersburg en Russie du 25 juin au 6 juillet 2012.

Madame la Secrétaire d'Etat a enfin remercié très sincèrement tous les partenaires pour leur disponibilité à faire avancer le Programme CAWHFI notamment l'UNF (United Nations Fondation), le FFEM (Fonds Français pour l'Environnement Mondial) et l'UE (Union Européenne) pour leur appui financier à la mise en œuvre de la phase qui s'achève tout en espérant qu'ils continueront à appuyer cette initiative. Les remerciements ont également été adressés à l'endroit de la COMIFAC pour son appui politique, à l'UNESCO, au WWF, à WCS, à la Fondation du TNS et au RAPAC pour leurs appuis techniques sans lesquels tout ce travail n'aurait pas été accompli.

Elle a clôturé son discours en souhaitant bonne réussite aux travaux et en déclarant ouverte la 7^{ème} Réunion du Comité de Pilotage Régional de l'Initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique Centrale.

2. DEROULEMENT DES TRAVAUX

2.1. Journée du Mercredi 30 mai 2012

Après la cérémonie d'ouverture officielle, les travaux du Comité de Pilotage Régional se sont poursuivis sous la conduite d'un Bureau unanimement désigné, composé comme suit :

- **Président :**
 - Monsieur **Fidèle KUETE**, Chef de Service de la Gestion Communautaire et Participative au Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun ;
- **Rapporteurs :**
 - Monsieur **Christian NDADET**, Conservateur des Aires Protégées de Dzanga-Sangha, RCA;
 - Monsieur **Patrick BOUNDJA**, Coordonnateur de Recherche et Monitoring au Parc National de Nouabalé Ndoki (PNNN) et sa zone périphériques, Congo.

Les présentations inaugurales ci-après ont servi de base aux échanges :

- Rappel et état d'avancement des recommandations du Comité de Pilotage Régional 2011, par **Thomas FONDJIO**, Facilitateur Régional CAWHFI;
- Bilan général et informations sur l'avenir du Programme CAWHFI par **Leila MAZIZ**, Coordinatrice des projets au Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO;

Après ces deux présentations, des questions-réponses ont donné lieu aux échanges d'informations et clarifications sur différents points. Ensuite, trois groupes de travail ont été mis en place:

- 1- Groupe des partenaires intervenant sur le Complexe écologique TNS ;
- 2- Groupe des partenaires intervenant sur le complexe écologique TRIDOM ;
- 3- Groupe des partenaires intervenant sur le complexe écologique BIGACO.

Les groupes TNS, TRIDOM, BIGACO ont eu pour tâche de faire l'état des niveaux d'exécution détaillée des recommandations du Comité de pilotage 2011, de présenter les résultats atteints depuis le démarrage du programme et de proposer des axes stratégiques et thématiques prioritaires pour la phase future.

2.2. Journée du Jeudi 31 mai 2012

Après les travaux de groupe, les restitutions ont été faites en plénière, d'abord par par le groupe des partenaires intervenant sur le Complexe écologique TNS et ensuite le groupe du complexe écologique TRIDOM.

2.3. Journée du Vendredi 1^{er} juin 2012

Les travaux se sont poursuivis durant cette journée avec la restitution du Groupe des partenaires intervenant sur le complexe écologique BIGACO. Au cours de ces restitutions, quelques perspectives ont été proposées par différents groupes de travail.

Après les restitutions par les groupes de travail, une présentation des leçons apprises à l'issue de la première phase du Programme CAWHFI a été faite par **Thomas FONDJO**, regroupées sur le plan global, du cadre logique et de la gestion du projet.

La présentation des leçons apprises a été suivie tour à tour par :

- la plénière sur l'adoption des axes stratégiques de la future phase CAWHFI (*voir recommandations et perspectives ci-dessous*) ;
- la projection de trois courts Films choisis sur certaines activités de l'Initiative dont notamment : Pêche à Mayumba, Bateke,
- l'adoption du Communiqué final.

Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture a été présidée par M. **Vincent SECK**, représentant le Directeur de l'UNESCO à Yaoundé, en déplacement.

Dans son mot de clôture, M. Seck a adressé ses sincères félicitations pour la qualité du travail abattu, qui, conformément aux objectifs qui étaient assignés à ce Comité de pilotage, a permis entre autres : d'analyser les résultats des activités de CAWHFI depuis son démarrage années, de présenter un bilan général des résultats, de discuter des difficultés rencontrées, d'en tirer les leçons apprises et de mener une réflexion sur l'avenir du programme CAWHFI.

Il a par ailleurs mentionné la détermination de l'UNESCO à mobiliser tous ses moyens, avec le soutien incommensurable des bailleurs de fonds, pour assurer l'avenir du programme et préserver les acquis du projet au regard des résultats déjà obtenus.

Il a terminé en remerciant la COMIFAC pour son appui politique, tous les partenaires techniques et participants pour leur disponibilité à faire avancer le Programme CAWHFI qui se trouve dans une phase de dynamique nouvelle.

Enfin, il a vivement remercié l'UNF (Fonds des Nations Unies), le FFEM (Fonds Français pour l'Environnement Mondial) et l'UE (Union Européenne) pour leur appui financier tout en réitérant le vœu que cet appui puisse se poursuivre pour la phase future de CAWHFI.

Tout en souhaitant bon retour aux participants dans leurs localités et pays respectifs, il a déclaré clos les travaux du 7^{ème} Comité de Pilotage Régional de l'Initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique Centrale.

C'est autour d'un cocktail de clôture que les participants ont partagé la joie de ce séjour chaleureux et fructueux, tout en espérant se revoir bientôt dans le cadre de la phase future du programme CAWHFI.

3. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS ET AXES STRATEGIQUES FUTURS

Sur la base des leçons apprises et des perspectives issues des travaux en groupe, et en vue d'améliorer et de renforcer le label « patrimoine mondial » auprès des différentes parties prenantes, les recommandations et axes stratégiques ci-après ont été formulés :

1. Continuer à appuyer la mise en place et le fonctionnement des structures de gestion des aires protégées des trois paysages ;
2. Assurer la mise en œuvre régulière des accords de coopération et les textes subséquents ;
3. Augmenter la performance du secteur privé pour la gestion de la faune dans leur concession : consolider le partenariat (Etat, organisation de conservation, secteur privé) pour la surveillance/contrôle et gestion de la faune dans les concessions (suivant les standards internationalement reconnus) ;
4. Réduire les impacts liés au développement des infrastructures et des industries (minières, pétrolières, agricoles,...), et l'orpaillage artisanal ;
5. Appuyer et finaliser l'aménagement des « landscape » en vue de préserver la connectivité et renforcer la collaboration transfrontalière ;
6. Actualiser, harmoniser, mettre en cohérence les outils de gestion et renforcer leur mise en œuvre pour promouvoir les aspects transfrontaliers (Plan d'aménagement, BLAB, MIST, Textes, ...)
7. Intensifier les activités de lutte anti-braconnage et l'application de la loi ;
8. Appuyer le développement local basé sur la gestion durable des ressources naturelles ;
9. Mettre en place/renforcer les mécanismes de collaboration avec les communautés locales et autochtones, ainsi que la société civile pour la surveillance/contrôle et gestion de la faune ;
10. Rechercher et/ou renforcer les mécanismes de financement durable (REDD+, CC).

4. PRESENTATIONS INAUGURALES, TRAVAUX DE GROUPE, LEÇONS APPRISES ET COMMUNIQUE FINAL

4.1. Présentations inaugurales

4.1.1. Rappel et état d'avancement des recommandations du Comité de Pilotage 2011 et adoption de l'agenda, par Thomas Fondjo, Facilitateur Régional CAWHFI

Principales recommandations du groupe de travail institutionnel

A l'endroit de l'UNESCO :

- Définir les lieux et sites à visiter pour la mission d'évaluation de l'automne 2011 ;
- Préparer une « note conceptuelle » ou « pré projet de financements » à l'attention des bailleurs.
- Améliorer la gestion et consolider les sites du patrimoine mondial existants

Réalisations :

- ✓ Les lieux et sites à visiter pour la mission d'évaluation finale de l'UE de l'automne 2011: TNS et Minkébé. Evaluation bonne dans l'ensemble et rapports transmis;
- ✓ Note conceptuelle soumise au FFEM et une proposition soumise à l'UE;
- ✓ L'amélioration de la gestion des sites du patrimoine mondial existants constitue un des axes prioritaires de la phase future

A l'endroit du RAPAC:

- Finaliser l'étude sur l'harmonisation des législations relatives à la gestion de la faune
- Réaliser l'étude sur la vulgarisation des expériences de la RCA et du Cameroun sur la gestion de la faune

Réalisations:

- ✓ Etudes en cours

A l'endroit de la COMIFAC:

- Participation effective des partenaires du programme à la célébration de l'évènement Yaoundé +10
- Coopération COMIFAC et Convention du patrimoine mondial

Réalisations:

- ✓ La coopération se poursuit

Principales recommandations pour le Complexe Gamba-Conkouati :

- Renforcer l'implication du secteur privé dans la gestion de la faune;
- Mise en place de la surveillance et du monitoring côtier ;
- Appui aux structures locales pour soutenir le développement communautaire

Réalisations:

- ✓ L'implication du secteur privé dans la gestion de la faune se poursuit notamment au Gabon avec les forestiers (CBG, SFM), miniers (Taurian) et pétroliers (Shell, Total, Adax, Maurel & Prom, Perenco, Eni) et au Congo avec les forestiers (EFC), miniers (SintouPotash) et pétroliers (M&P et Perenco) ;
- ✓ Mise en place de la surveillance et du monitoring côtier se poursuit avec la signature du MOU entre UICN, WCS et WWF avec des axes d'intervention spécifiques ;
- ✓ Appui aux structures locales pour soutenir le développement communautaire est en cours à travers les activités d'éducation-écotourisme (Ibonga et PROGRAM et Nyanga Tours), d'agriculture (Mandji/ IGAD) au Gabon et de pêche (COGEREN), projet huitres, plantations Illomba et charbon, élevage (ADECOR) au Congo.

Principales recommandations pour TRIDOM :

- Continuer les formations et le renforcement des capacités pour le MIST dans les autres sites ;
- Impliquer le Conservateur de Mengame dans le processus TRIDOM et le Comité de pilotage CAWHFI ;
- Organiser une première patrouille tri-nationale de reconnaissance.

Réalisations:

- ✓ Le renforcement des capacités notamment en matière de formation pour le MIST (Management Information System) se poursuit dans les autres sites. L'utilisation du MIST comme outil pour le suivi de l'application de la Loi dans tous les Parcs Nationaux a été reconnu sur le plan national par l'ANPN et le processus au niveau régional se poursuit ;
- ✓ L'implication du Conservateur de Mengame dans le processus TRIDOM et le Comité de pilotage CAWHFI est en cours- présence parmi nous ;
- ✓ Une mission tri-nationale de reconnaissance de terrain a été organisée dans le cadre du projet TRIDOM et la permis d'identifier le site où sera basé la brigade tri-nationale.

Principales recommandations pour TNS :

- Rendre opérationnel la Brigade Tri-nationale de lutte anti-braconnage ;
- Poursuivre le processus d'inscription du dossier du TNS sur la Liste du patrimoine mondial ;
- Renforcer les opérations de LAB notamment à travers la formation, les équipements, l'augmentation des effectifs, la communication ;

- Poursuivre l'implication des peuples autochtones dans la conservation et la gestion durable des ressources naturelles.

Réalisations:

- ✓ La Brigade Tri-nationale de lutte anti-braconnage est à ce jour opérationnelle;
- ✓ Le dossier d'inscription du TNS sur la Liste du patrimoine mondial a été resoumis au Centre du patrimoine mondial et son examen aura lieu lors de la 36ème session du CPM en fin juin à Saint Petersburg en Russie ;
- ✓ Avec l'opérationnalisation de la brigade tri-nationale, le renforcement des opérations de LAB notamment à travers la formation, les équipements, l'augmentation des effectifs, la communication se poursuit progressivement ;
- ✓ L'implication des peuples autochtones dans la conservation et la gestion durable des ressources naturelles se poursuit et des activités ont été et continuent d'être menées dans le cadre du processus d'inscription du TNS.

4.1.2. Bilan général et informations sur l'avenir du programme CAWHFI,

par Leila Maziz, Coordinatrice des projets, Centre du patrimoine mondial

Rôle de l'UNESCO

- Rôle de coordination et facilitation du projet (technique et financier)
- Recherches de financements pour CAWHFI
- Coordination et appui aux évaluations pour la composante EU (Octobre et Novembre 2011)
- Suivi et reporting aux bailleurs

Activités mises en œuvre en 2011 et 2012

- ✓ Conseil et appui aux Etats Parties: conservation, gestion et protection des sites inscrits et potentiels
- ✓ Présentation de CAWHFI dans diverses réunions internationales, Comité du patrimoine mondial et réunions régionales en 2011.
- ✓ Organisation du Comité annuel de pilotage CAWHFI à Brazzaville en juillet 2011 et à Yaoundé en mai 2012.

Résultat : Cadre de concertation des partenaires fonctionnel avec des réunions trimestrielles ou en cas de besoin

Communication des activités et résultats en 2011/2012

- ✓ Développement de matériel de promotion et de communication de l'Initiative: brochures, flyers, etc...Publications de la FTNS.
- ✓ Films et documentaires en partenariat avec WCS et WWF
- ✓ Encart CAWHFI dans le Rapport sur "L'Etat des Forêts 2011"
- ✓ Page web de CAWHFI régulièrement mise à jour (<http://whc.unesco.org/cawhfi>)

Bilan général du programme CAWFHI

COMPOSANTE UNF : Juin 2005 - juin 2010

Activité terminée et rapport final d'activité transmis au bailleur en Avril 2011.

COMPOSANTE FFEM : Mars 2006- Mars 2012

Prolongation accordée par le bailleur en mai 2011 pour prolonger le projet jusqu'au 31 mars 2012.

Rapport final en cours de préparation et à soumettre prochainement au FFEM et à l'AFD.

COMPOSANTE EU: Décembre 2008- Juillet 2012

Une seconde prolongation sera demandée en juin 2012 pour des nouvelles activités de communication autour du programme.

En subventionnant le Programme CAWHFI, le FFEM vise :

- (i) le renforcement des capacités de tous les acteurs (dont les institutions) pour une gestion durable et concertée de la faune autour des aires protégées et pour une meilleure lutte anti-braconnage
- (ii) la définition, concertée entre acteurs des zones périphériques aux aires protégées, de plans de gestion de la faune ainsi que leur mise en œuvre et suivi d'exécution.

Une évaluation externe de mi-parcours du FFEM a été effectuée sur le terrain en août 2010 sur deux des sites CAWHFI : la concession forestière à aménagement durable de Mandji au Gabon et la périphérie du Parc national de Nouabalé-Ndoki au Congo.

Bilan général de la Composante FFEM

- Fournir un appui institutionnel au niveau local dans les sites d'intervention du projet.
- Former les acteurs en techniques de résolution de conflits, facilitation et renforcement organisationnel ainsi qu'en stratégie de gestion de la faune.
- Sensibiliser les acteurs gouvernementaux, les opérateurs économiques et les populations locales sur l'importance d'une gestion durable de la faune.
- Négocier des accords et des conventions sur la gestion de la faune avec les parties prenantes concernées par la gestion de la chasse.
- Sur la base des conventions, établir les plans de gestion de faune.
- Sensibiliser les acteurs gouvernementaux, les opérateurs économiques dans les zones d'intervention du projet sur le contenu des accords et des plans de gestion.
- Etablir des plates-formes consultatives et de dissémination de l'information entre tous les acteurs dans les zones d'intervention du projet.
- Mettre sur pied un système de suivi de la gestion de la faune en collaboration avec les parties prenantes.

Principales réalisations:

- ✓ A Nouabalé Ndoki, la composante "Pêcheries" a permis d'évaluer le stock halieutique sur 400 km du cours de la rivière Sangha et de débiter des mesures de niveaux de prélèvements tout en commençant à mettre en place des comités de pêcheries. Dans le cadre de la composante "Semi-nomades", l'équipe du projet a réalisé des études sociologiques parmi treize communautés et permis la reconstitution de 25 % des outils de chasse traditionnelle ainsi que la mise en place de quatre comités de gestion des ressources naturelles.
- ✓ A Ngombe, le projet a mené des études socio-économiques dans 86 villages, mis en place une plateforme de concertation et rédigé, de façon participative, un plan de gestion des ressources naturelles.
- ✓ A Conkouati, un zonage simplifié du parc national, un nouveau plan d'aménagement et deux règlements intérieurs (utilisation des ressources / circulation) ont été rédigés. Des recherches halieutiques ont été menées et des campagnes de sensibilisation environnementale ont eu lieu dans 25 villages et 17 écoles. Des microprojets pilotes ont été lancés en agriculture, pêche et agroforesterie durables et d'autres sont en cours de développement pour l'écotourisme.
- ✓ A Boumba Beck et Nki, la lutte anti-braconnage a été privilégiée avec un accompagnement des comités de valorisation des ressources fauniques (COVAREF) pour développer des partenariats et des plateformes consultatives afin d'élaborer des plans simples de gestion pour plusieurs zones d'intérêt cynégétique à gestion communautaire.

- ✓ A Minkebe et Ivindo, le partenariat avec les sociétés forestières a bien fonctionné et les éléments sont réunis pour préparer un statut approprié applicable aux corridors biologiques entre deux parcs nationaux.

Conclusion

- D'un point de vue global, le succès du projet vient de son approche "faune", indiscutablement pertinente. Sur tous les sites et malgré de grandes différences dans les contextes, la mise en place d'une gestion concertée et plus durable de la faune est en cours. Diverses voies sont utilisées pour agir sur la problématique de sa conservation mais les populations locales sont toujours considérées comme des acteurs à part entière.
- Enfin, les nombreuses réalisations positives et efficaces du projet dans le domaine de l'information / éducation / communication sont à souligner.
- A Mandji, les activités ont porté sur la négociation d'accords sur la gestion de la faune ; l'appui technique à l'établissement et la mise en œuvre des plans de gestion de la faune, à la mise en place d'un système de suivi pour évaluer l'impact des mesures de gestion sur les populations fauniques ; le développement et la diffusion des outils d'information et de communication.

Activités mise en œuvre en 2010/2011: Evaluation de la Composante CE

Objectif global : « Renforcement de la performance du secteur privé et des services gouvernementaux décentralisés de conservation de la nature en vue d'une gestion durable des ressources naturelles, en particulier de la faune, et de la recherche de solutions de financement durable de ces activités par la valorisation des aires protégées via leur inscription sur la Liste du patrimoine mondial. »

Une évaluation externe a été effectuée sur le terrain en octobre et novembre 2011. Elle s'est rendue en RCA, au Cameroun et au Gabon : au TNS et au TRIDOM.

Sensibiliser la communauté nationale et internationale à la valeur exceptionnelle du patrimoine naturel du Bassin du Congo et sur la capacité de la Convention du patrimoine mondial de contribuer à sa protection :

- Des formations ont été organisées sur les dossiers de nomination en mars 2008 et décembre 2010, ainsi que des ateliers sur l'harmonisation des Listes indicatives ;
- Toutes les LI de la région ont été mises à jour : Cameroun en 2006, CAR en 2006, Congo en 2008 et Gabon en 2009 ;
- La Guinée Equatoriale a ratifié la Convention du patrimoine mondial en Mars 2010 (résultat indirect de CAWHFI) ;
- Le Site « Ecosystèmes et Reliques du paysage culturel de Lopé Okanda » a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en Juillet 2007 ;
- La candidature du TNS sera examinée en juin 2012 ;
- Accord bipartite du parc de Mayumba Conkouati en Novembre 2011.

Les activités menées dans le cadre de cette composante ont contribué à une meilleure compréhension de la Convention du patrimoine mondial et de son importance pour la protection des valeurs exceptionnelles des aires protégées du bassin du Congo.

Appuyer le développement de mécanismes de financement durable de la conservation

- Au niveau du financement durable de conservation du TNS, les activités de la FTNS sont satisfaisantes pour Les APDS et le PNL, des améliorations doivent être apportées pour le PNNN ;
- La FTNS a permis de renforcer la coopération Transfrontalière et à l'opérationnalisation des structures de coordination du TNS.

Renforcer la capacité de suivi et améliorer l'efficacité de gestion de la faune et des milieux dans les trois complexes d'aires protégées CAWHFI

- Les actions de CAWHFI pour promouvoir et appuyer la mise en place d'un système MIST, mis en place par WCS, dans les aires protégées d'Afrique Centrale constitue une Avancée significative pour l'efficacité de gestion des aires protégées et répond à une réelle lacune dans la gestion actuelle des aires protégées de la sous-région.
- MIST est entièrement utilisé au Gabon et le PNL utilise son propre système. Il faut renforcer les APDS.

Renforcer la capacité du secteur privé, des ONG locales et des partenaires gouvernementaux dans le domaine de la gestion durable des ressources naturelles, en particulier de la faune, dans les écosystèmes forestiers

- Dans le complexe TRIDOM : Identification, adaptation et mise en œuvre de bonnes pratiques par le secteur minier et des infrastructures, utilisant un processus multi-acteur pour réduire les impacts environnementaux néfastes ainsi que les conflits à tous les niveaux ; les services de gestion de la faune et des parcs nationaux ont amélioré leur capacité de contrôle de la chasse illicite et assurent le suivi des progrès réalisés en utilisant des indicateurs de performance
- Au TRIDOM, les protocoles d'entente ne sont pas encore opérationnels. Il semble que cela est dû aux facteurs externes au projet (changements fréquents des concessionnaires, crise économique influent l'engagement financier des concessionnaires, moindre engagement environnemental par les sociétés asiatiques) et facteurs internes (retard de signature des protocoles des autorités centrales, une focalisation des efforts du projet sur la LAB pour répondre à la crise de braconnage).
- Dans le complexe Gamba-Conkouati : les autorités de gestion du parc national satisfont aux critères de performance standards, un système de gestion durable des ressources naturelles innovant a été développé et mis en œuvre.

A Gamba, sur base d'une évaluation partielle des activités, les résultats sont satisfaisants, notamment par rapport à la révision de zonage du complexe Loango-Moukalaba réalisée de manière participative et acceptée par toutes les parties prenantes.

De manière générale, le niveau de surveillance à l'intérieur des aires protégées est insuffisant, les activités se focalisant sur le renforcement des capacités des services gouvernementaux dans les zones périphériques.

Communiquer les résultats

La communication du projet a contribué à une meilleure compréhension de la part des Etats de la Convention du patrimoine mondial et de son importance pour la protection des Valeurs exceptionnelles du patrimoine naturel du bassin du Congo. Par rapport aux activités de terrain, celles-ci peuvent manquer de visibilité du fait que certaines activités menées par le projet sont cofinancées par d'autres partenaires et mise en œuvre par les ONG qui sont présentes sur le terrain depuis de nombreuses années.

Conclusion

Globalement, la mise en œuvre du projet est satisfaisante, il s'inscrit parfaitement dans les politiques nationale et régionale de conservation et utilisation rationnelle des ressources naturelles (gestion durable de la chasse, coopération transfrontalière, conservation de la biodiversité, gestion des aires protégées). Il répond aussi à un intérêt pour le concept du patrimoine mondial, même si les intérêts économiques que représentent les grands projets d'exploitation de ressources naturelles (pétrolières, minières et forestières) posent problème par rapport à un certain site de valeur biologique exceptionnelle (p.ex. Minkébé, Loango, Mayumba, Conkouati).

Projet de proposition d'inscription du Tri National de la Sangha

Suite à la mission de l'UICN, les évaluateurs ont demandé un complément d'information concernant un certains nombres de points. L'UICN a demandé le Différemment du dossier de la TNS pour demander aux trois EP de fournir plus d'informations avant le Comité (Décision 35 COM 8B.4)

Lors de l'Atelier du 08 juillet 2011, les participants ont décidé de soumettre la nouvelle proposition avant le 01 février 2012. Les ateliers ont eu lieu pour définir les taches, comprendre les attentes de l'UICN et régider la nouvelle proposition d'inscription:

- Paris : UICN/ UNESCO le 7 octobre 2011 ;
- Bayanga: Groupe d'experts du TNS, 11 au 14 octobre 2011 ;
- Bayanga: Groupe de rédaction du 4 au 10 décembre 2011 ;
- Atelier de janvier 2012 pour validation de la proposition d'inscription du TNS.

Ces ateliers avaient pour objectif de valider la nouvelle proposition d'inscription du TNS et par tous et soumettre le dossier révisé avant le 1^{er} février 2012 à l'UNESCO.

Le dossier a été signé et soumis, la nomination sera discutée lors de la 36^{ème} session du Comité du patrimoine mondial, qui se tiendra à Saint Petersburg, entre le 24 juin et le 6 juillet 2012.

L'UICN recommande au Comité du patrimoine mondial d'inscrire le TNS sur les critères (ix) et (x) sur la Liste du patrimoine mondial (Décision 36 COM 8.4)

L'UNESCO négocie une prolongation de cette composante, et plus du nouveau projet, pour répondre aux recommandations de l'UICN avant le 1er février 2014.

4.2. Restitutions des travaux en groupe

4.2.1. Groupe de travail complexe TRIDOM

Le groupe de travail était composé de 14 personnes et constitué comme suit:

Président : Jacques ESSOUMBA

Rapporteur : MBOLO Victor

Membres :

MBOH DANDJOMA
MENGAMENYA GOUE Achille
BASSAMA Charles René
Anne Marie NDONG OBIANG
MAHONGHOL Denis
MALONGA Richard
Mme NKABI Antoinette
Esther NTSAME ALLOGHE
MINONG Etienne
Pauwel de WACHTER
Zang MBARGA COME
Hanson NJIFORTI
MANASSE II MBA

Axes stratégiques	Activités menées	Résultats obtenus	Perspectives
1. Améliorer la gestion des Aires protégées par la formation du personnel	<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement des ecogardes • formation militaire et aux techniques de lutte anti braconnage pour les aires protégées Boumba Bek et Nki, Odzala • formation sur l'utilisation des outils de navigation (GPS et boussole) • formation Arcview • formation sur l'application de loi forestière • formation sur les techniques d'inventaires et de suivi écologique ; • formation MIST au Gabon • Paiement des salaires et diverses primes 	<ul style="list-style-type: none"> • 7 recrutés au Gabon et actuellement reversés dans la Fonction Publique • prestation du serment de 10 ecogardes à Boumba Bek au Cameroun • 10 ecogardes formés et payés (Odzala-ETIC) • Paiement pendant les périodes critiques de 4 mois de salaire à 62 ecogardes (Odzala) • Paiement des salaires de 42 ecogardes Boumba et Nki 	<ul style="list-style-type: none"> • Former / recycler les agents et mettre sur pied d'autres modules de formation pour les gestionnaires des aires protégées • Augmenter les effectifs de surveillance y inclure le secteur privé • Etendre la formation MIST à toutes les aires protégées ; • Organiser les visites d'échanges entre différents sites
2. Renforcer les infrastructures et les équipements de gestion des aires protégées	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution à l'acquisition des lots de matériels de camping, uniformes, matériels roulants et nautiques, matériels de navigation et de communication dans la Aires protégées de Boumba, Nki, Dja Mwagna, Minkebe, Odzala • Construction de trois camps (Minkebe, Mwagna) et la réfection du camp de la Nouna (Gabon) 	<ul style="list-style-type: none"> • 6 véhicules au Gabon • 1 véhicule et 06 motos de type Yamaha (Odzala) • 01 coque et 2 moteurs hors bord pour le PN Minkebe • 1 véhicule et 3 motos pour Boumba et Nki 	<ul style="list-style-type: none"> • Renouveler le matériel et équipement (camping, uniformes, moyens roulants, navigation, matériels informatiques)
3. Renforcer les capacités de gestion des aires protégées	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution a l'élaboration de plans de surveillance de Nki et Boumba Bek 	<ul style="list-style-type: none"> • Arrestations et établissement des procès-verbaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Intensifier les activités de lutte antibraconnage et de

<p>pour l'élaboration, l'adoption et l'application de la réglementation efficace.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • contribution à l'élaboration du plan d'aménagement de RBD et PNOK • Planification et organisation des patrouilles • Partenariat avec PALF/Conservation Justice et LAGA dans le suivi judiciaire • Organisation des patrouilles mixtes transfrontalières : ANPN/WWF-Minkebe et le MDDEFE/WWF-ETIC, MINIFO/WWF et MDDEFE/WWF-ETIC 	<ul style="list-style-type: none"> • Saisies des lots de matériels de Chasse '(arme et munitions de guerre, carabine, calibre 12, munitions de carabine et armes lisses, câbles métalliques, sagaies semi traditionnelles à l'éléphant ; • Saisie des produits de chasse (pointes d'ivoire, peaux, animaux vivants, viande de brousse 	<p>l'application de la loi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la collaboration avec les services judiciaires ; • Renforcer le suivi de l'application de la loi et du contentieux • Renforcer les patrouilles mixtes Transfrontalières ; • Démanteler les réseaux des trafiquants de produits de chasse (ivoires et autres trophées)
<p>4. Renforcer les capacités institutionnelles pour permettre la gestion concertée de la faune autour des aires protégées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formation de membres de la COVAREF aux techniques simples de suivi écologique ; • Mise sur place des comités villageois de lutte antibraconnage pour Boumba Bek et Nki sud ; • Mise en place des comités villageois de gestion de la faune (UFA Ngombe Congo) ; • Mise en place de la plateforme de concertation de toutes les parties prenantes (UFA Ngombe Congo) ; • Mise en place d'un plan de zonage villageois (UFA Ngombe-Congo) • Fédération des acteurs concernés par la chasse dans les concessions forestières • Contribution de la mise en place du comité mixte de suivi du contentieux de la faune sauvage (Armée, Eaux et Forêts, 	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration du Plan stratégique de gestion de la faune (UFA-Ngombe-Congo) • Protocole accord Rougier MINEF WWF • Protocole d'accord sur la gestion de la faune dans les blocs forestiers de Minkebe – Ivindo, Vallée- Okano, Massif Djoua-Dzadié-Mwagna, rivière Oua (Gabon) • Draft du plan de travail Mines-Conservation pour le massif 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le partenariat avec le secteur privé (Mines et Forêts) y inclure la création d'unités de lutte anti-braconnage. • Mise en œuvre le plan de travail commun sociétés minières-Administration forestière-ONG • Créer / redynamiser les plates forme de concertation multi acteurs locale • Contenir le commerce de viande de brousse et l'installation de

	<p>Magistrats, Polices, GEF-TRIDOM, ONG internationales) Congo</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concertation avec les sociétés minières (Congo et Cameroun) afin de diminuer l'impact sur l'interzone • Appui Rougier pour la gestion faune 	Djoua-Ivindo (Odzala-Congo)	<p>campements « illégaux » lié au développement et amélioration du réseau routier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer un macro-zonage mines-conservation – écodéveloppement du massif Forestier Djoua Ivindo • Finaliser le macro-zonage du massif forestier de Ngoila Mintom.
<p>5. Améliorer les connaissances de tous les acteurs (gouvernement, secteur privé et population locale) sur l'importance de la gestion durable de la faune sauvage et sur le rôle qu'ils peuvent tenir dans la lutte anti-braconnage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des réunions de sensibilisation dans les villages autour des aires protégées Dja, Odzala, Boumba Bek, Nki, Minkebe et Mwagna • Confection, distribution et vulgarisation des supports variés relatifs aux espèces intégralement et partiellement protégées, les procédures de la pratique de la chasse réglementaire, • Animation de séances de projection de films et autres documentaires dans les villages, les grands carrefours et dans les sites de sociétés forestières ; • Organisation des émissions radios ; • Création / Animation des clubs des amis de la nature dans les écoles publiques autour d'Odzala 		<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les campagnes de sensibilisation et d'information ciblées sur la conservation et la gestion durable des ressources

	<ul style="list-style-type: none"> • Création / Animation des clubs des amis des parcs nationaux de Boumba Bek et Nki dans les établissements scolaires • Contribution à la production du film <i>la foret cathédrale (Minkebe)</i> 		
<p>6. Définir les plans de gestion de la faune avec tous les acteurs pour les zones autour des aires protégées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution à l'organisation des assemblées générales des CAVAREF ; • Appui à la réalisation des inventaires fauniques dans les zones de ZICGC • Appui à l'organisation des réunions de la plateforme de concertation (UFA Ngombe-Congo) • Formation des gestionnaires des COVAREF à la gestion administrative et financière • Appui à la formation des communautés locales à la gestion des terroirs villageois (UFA Ngombe-Congo) ; • Appui à l'élaboration du plan de gestion faune de l'UFA Ngombe -Congo • Appui à la formation des ONG locales sur l'élaboration des microprojets de développement locales ; • Contribution à l'élaboration du manuel de procédure de gestion administrative financière et comptable ; • Appui à l'élaboration plan gestion faune interzone TRIDOM Gabon. • Evaluation et suivi de l'orpillage artisanal autour de Minkebe 		

<p>7. Mise en œuvre et suivi des plans de gestion de la faune</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appui aux ONG locales dans la construction d'une porcherie et de deux bergeries dans l'UFA Ngombe -Congo ; • Appui à la création de 6 étangs piscicoles autour du parc national de Boumba Bek ; • Création de deux porcheries et deux fermes avicoles à Boumba Bek et Nki • Renforcement des barrières autour de Minkebe 		<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et mettre en œuvre de façon participative les projets de développement des activités génératrices des alternatives • Poursuivre l'encadrement des communautés locales dans la gestion de l'économie sociale et familiale
--	---	--	--

LES DEFIS MAJEURS

- ✓ Atténuation des impacts liés au développement des industries extractives ;
 - ✓ Renforcement des infrastructures dans les aires protégées pour intensifier la surveillance et la lutte anti-braconnage ;
 - ✓ Finalisation des macros zonages des massifs de Ngoila-Mitom et Djoua Ivindo ;
 - ✓ Intensification des activités de lutte contre le braconnage des éléphants ;
 - ✓ Eradication de la circulation et de l'utilisation des armes et munitions de guerre à des fins de chasse ;
 - ✓ Finalisation des plans d'aménagement des aires protégées ;
 - ✓ Implication des communautés locales dans la gestion des ressources naturelles (développement des activités génératrices de revenus, encadrement des associations locales, appui aux groupements locaux de surveillance et d'alerte au braconnage et aux zoonoses).
- COVAREF (Comité de valorisation des ressources naturelles) ;
 - ZICGC (Zone d'intérêt cynégétique à gestion communautaire).

4.2.2. Groupe de travail TNS

Président : Mounga Abana

Rapporteur : Zacharie Nzooh

Membres : 15

Langolo Lambert Ferry

Pandong Eitel

Madomi Jose

Mamang Kanga Jean Baptiste

Massimba Claude Etienne

Tabi Eta Philip

Christian Ndadet

Anna Feistner

Leila Maziz

Mama Plea

Dos Santos

Ntady Jean Omer

Patrick Boundja

A- DOSSIER UNESCO

	Action	Responsable	Délai
	AVANT LA NOMINATION		
1	Finaliser le dépliant pour le marketing du Bien	Anna	10 juin 12
2	Finaliser la note de synthèse sur le processus de consultations et de participations des communautés autochtones à la gestion du Bien	Tatiana – Louis Ngono, Louis Defo, Patrick	15 juin 12
	APRES LA NOMINATION DU TNS COMME SP		
3	Saisir UICN pour avoir des précisions/spécifications sur la carte	DFAP Congo en relation avec LEILA	Juillet 12
4	Révision de la carte	Patrick/Zacharie	Septembre
5	Décliner les recommandations en plan d'action et identifier les indicateurs de suivi Assurer que les recommandations UNESCO et indicateurs de suivi sont évalués lors de chaque CTPE *Intégrer les communautés dans les processus de suivi		Aout- Septembre

B- ANALYSE DES RECOMMANDATIONS DU COMITE DE PILOTAGE 2011

	Recommandations	Réalisations
	Rendre opérationnel la Brigade Trinationale de lutte anti-braconnage ; Renforcer les opérations de LAB notamment à travers la formation, les équipements, l'augmentation des effectifs, la communication	- BLAB inauguré le 30 juillet 2011 par les 3 Préfets (Département de la Boumba et Ngoko, de la Sangha-Mbaéré et de la Sangha) - Opérationnalisation effective le 15 août 2011 (équipement, personnel (partiellement affecté), formation nautique (35 personnes des 3 segments), Conduite effective des patrouilles
	Poursuivre le processus d'inscription du dossier du TNS sur la Liste du	Consultations des acteurs locaux réalisées Dossier révisé et soumis le 1 février 2012

	patrimoine mondial	
	Poursuivre la recherche des financements durables pour soutenir les salaires des écogardes et les activités LAB	Prise en charge du salaire des écogardes par les états. En cours (voir FTNS et Etat)
	Appuyer le développement d'un circuit éco-touristique TNS	En cours (consultant identifié par la FTNS)
	Poursuivre les actions d'éradication de la circulation des armes de guerre	Forces militaires des états sont mobilisées dans le TNS et apportent leur contribution permanente dans le démantèlement du réseau de circulation des armes de guerres
	Apporter l'appui nécessaire aux communautés locales dans la gestion des ressources naturelles (pêche, faune, PFNL)	Groupe de pêcheurs organisés et encadrés au Cameroun (Libongo-Bela) et RCA (Salo-Molongodi) Communautés organisés et encadrés dans le cadre de la gestion de la faune
	Mener des actions de sensibilisation et d'éducation environnementale	Continue
	Poursuivre l'implication des peuples autochtones dans la conservation et la gestion durable des ressources naturelles	Continue
	Apporter un appui à la tenue des réunions du TNS	Toutes réunions statutaires du TNS ont été régulièrement tenues
	Mener la réflexion sur la problématique de la cohabitation activité minière et conservation	Non réalisée

C- BILAN DE L'INITIATIVE CAWHFI DE 2006 - 2012

Objectif 1 : Promotion de la convention du patrimoine mondiale

- Elaboration et soumission du dossier du TNS comme site d patrimoine modal 20010 et 2012
- Sensibilisation des acteurs locaux à notion du patrimoine mondiale (78 réunions tenues dont 34 avec les communautés autochtones Baka)

Objectif 2 : Renforcement des capacités institutionnelles pour permettre la gestion de la faune autour des aires protégées

- Contribution au paiement des salaires et primes des écogardes (50 écogardes) et des pisteurs de conservation (12) ;
- Contribution à la tenue des réunions statutaires du TNS (1 CTSA, 13 CTPE, 2 CTS, 13 réunions des conservateurs)
- Inauguration de la Brigade Tri-National de Lutte Anti-braconnage

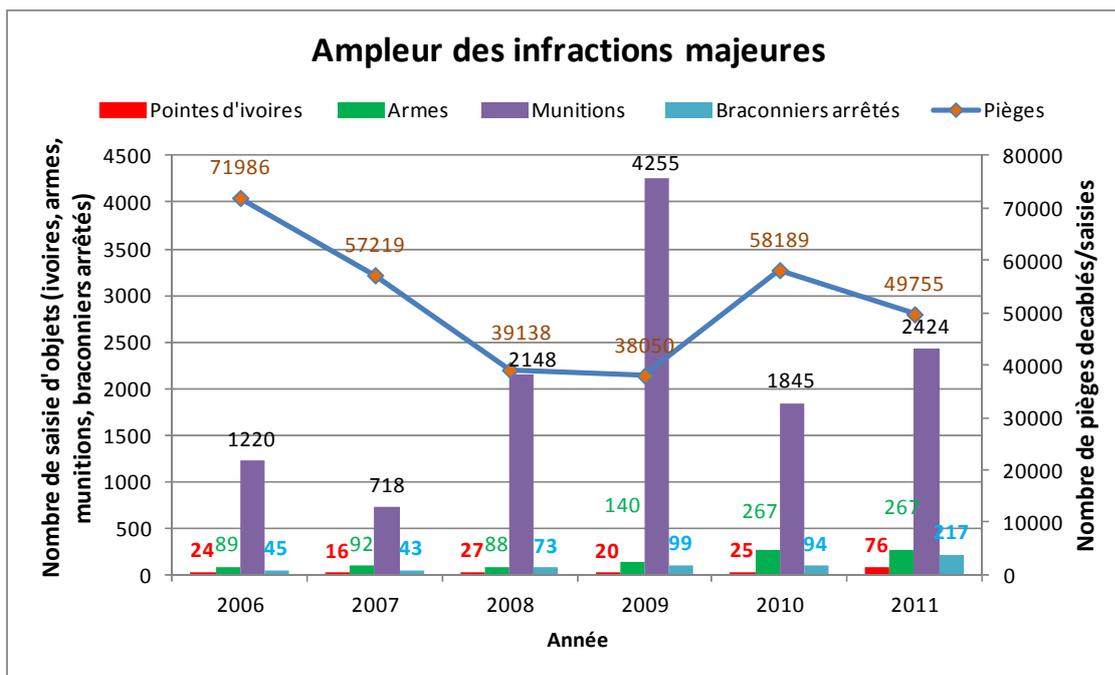
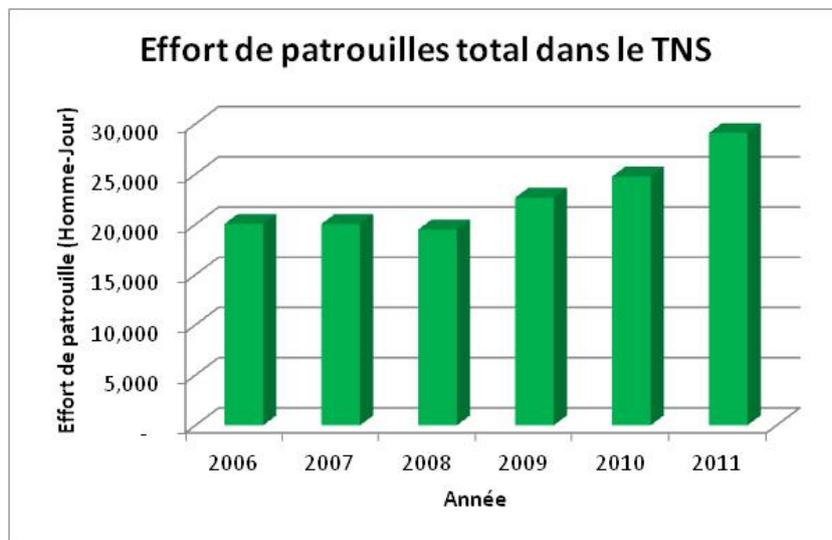


- Mobilisation institutionnelle à la lutte contre le braconnage (comité locaux et départemental)
- Renforcement et maintenance des équipements de gestions (QG, 2 poste de surveillance (Djembé, Libongo), case de passage des ecogardes à Bomassa, 4 motos, 1 véhicule, Matériels de Campings et navigation (GPS, tenue, tentes, ...)



Objectif 3 et 4 : Elaboration et mise en œuvre des plans de gestions de la faune avec la participation des tous les acteurs

- Contribution à l'organisation des opérations de lutte contre le braconnage (voir figures)



- Formation des écovigilants (2 sur les procédures légales et le suivi du contentieux, prestation de serment de 28 écovigilants, 01 informatique et alphabétisation, 03 sur les techniques de navigation en forêt et l'utilisation des outils (GPS, Cybertracker, ...)
- Mobilisation des communautés pour la gestion de la faune autour des aires protégées (3 formations sur les procédures de gestion, conduite des réunions de sensibilisation et d'éducation environnementale (en moyenne 27 par an) ;
- Confection et diffusion des posters sur les espèces intégralement protégées
- Quatre comités de gestion des ressources naturelles mise en place chez les communautés autochtones à la périphérie du PNNN ;
- Au total 32 associations de pêcheurs mise en place le long de la Sangha, suivi de leur formation aux techniques de pêches durable ;
- Estimation des stocks et diversité des poissons le long de sangha, associé à la formation de 7 techniciens et 3 étudiants issues des 3 segments du TNS ;
- Orientations développés pour la gestion durable des pêcheries le long de sangha.

Perspectives

- Mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation du dossier TNS
- Promotion du Bien au niveau national, régional et international
- Maintien du dialogue permanent avec différents acteurs (communautés autochtones, autres populations locales, opérateurs économiques, autorités nationales et communautés international)
- Etudier la faisabilité de l'inscription du TNS un site culturel
- Maintenir et améliorer les standards de gestion au sein du Bien
 - o Renforcer les outils de gestion adapté aux communautés ;
 - o Renforcer les capacités de tous les acteurs pour la gestion du Bien ;
 - o Renforcer le maintien et le respect des principes de gestion durable des forêts ;
 - o Promouvoir le Land-use plan du TNS ;
 - o Faire le plaidoyer auprès des administrations pour le renforcement des législations pour la protection du Bien contre l'exploitation minière
- Renforcer les capacités de gestion des aires protégées du TNS
 - o Révision et mise en œuvre des plans d'aménagement
 - o Promotion de l'écotourisme
- Améliorer les capacités opérationnelles de la Brigade Tri-Nationale de Lutte Anti-braconnage
- Mettre en œuvre les systèmes de chasse durable dans les terroirs communautaires
- Poursuivre la mise en œuvre des systèmes de gestion durable des pêcheries le long de Sangha ;
- Développer les AGR communautaire compatibles avec les principes de gestion durable des ressources naturelles.

- Renforcer les mécanismes de financement durable des activités du TNS

4.2.3. Groupe de travail BIGACO

Activités Landscape Gamba-Conkouati

Membres du groupe :

Manassé-II M'BA

Brice Léandre Meyé

Rosalie Meguedjui

Romain Calaque

Roland Missoulou Boukaka

Plan :

Introduction Landscape Gamba-Conkouati

Aperçu activités financement UE

Activités UE Gamba Complexe

Activités UE Mayumba

Activités FFEM Gamba Complexe

Activités FFEM Conkouati

Le PTMC (Parc Transfrontalier Mayumba Conkouati)

Perspectives

- Seul 'Landscape' côtier dans le Bassin du Congo (et aussi le plus divers : mer, végétation côtière, lagunes, savanes, marécages, forêts inondées et terre ferme)
- Grands Lagunes intactes: Les lagunes du Paysage Gamba-Conkouati sont situées dans une zone de très faible densité de populations humaines, ce qui assure l'intégrité de leurs écosystèmes
- Populations quasi intactes de grands mammifères. Un des 5 sites prioritaires pour les grands singes (plus importants sites au Gabon): Gorilla density in Moukalaba-Doudou of 1.13 individuals/ km²= 4690 individuals Max Planck 2006
- Le parc national de Mayumba et Conkouati constituent une zone transfrontalière de 120 km de zone côtière protégées qui représentent un des plus importants sites de ponte de la tortue-luth au monde.
- Le complexe de Gamba a été identifié comme une région importante pour la conservation des oiseaux (Fishpool & Evans, 2001).
- Les monts Doudou représentent un ancien refuge forestier du Pléistocène et leur protection fut proposée dès 1990 par l'UICN (Wilks, 1990) => richesse botanique et espèces rares

Composante liée au complexe d'aires protégées de Gamba et ses zones périphériques

1) Appuyer le développement et la finalisation des plans de gestion des parcs

- Ré-zonage complexe Gamba
- Mise en place du comité local de ré-zonage

2) Appuyer les opérations des services de gestion de la faune et du parc

- Missions et patrouilles de contrôle
- MIST Loango et Moukalaba Doudou

- Appui Brigade de Faune de Sette Cama (réfection)
- Réfection Base logistique ANPN, MINEF, WWF, Ibonga
- Construction antenne de surveillance sur le Rembo bongo à la lisière du PNMD

3) Appuyer l'ONG locale Ibonga (tourisme et tortues marines)

- Réfection, agrandissement case artisanale à l'aéroport assurera autonomisation
- Recrutement gestionnaire Centre d'Accueil
- Equipes locales formées pour le suivi des tortues marines (11ème saison de suivi)
- Clubs écologiques et Sensibilisation écoles Gamba et Shell au camp 'tortues'
- Elaboration du plan de développement touristique du PNMD (stagiaire de l'université de Montpellier)
- Etat des lieux, prospection et proposition de nouveaux circuits et d'un mode de valorisation adapté
- Echanges entre guides sud-africains certifiés et guides gabonais

WCS-GABON : COMPOSANTE Mayumba de CAWHFI

1) Travailler avec des opérateurs du secteur privé pour développer l'activité touristique

- Rédaction d'une étude de faisabilité pour le tourisme dans la zone de Mayumba
- Mise à jour du site web Parc National de Mayumba
- Installation de l'ONG Nyangatour à Mayumba pour les activités de tourisme et la sensibilisation
- Nyangatour a mené une formation de 5 écouguides et un atelier d'écotourisme
- Analyse des données existantes, et recommandations pour un système de récolte de données auprès des hôtels de Mayumba et Ndindi

2) Implication accrue des ONG et des communautés locales dans la gestion durable des ressources naturelles

- Appui et formation de deux ONGs agissant dans l'environnement :

Nyangatour : ONG de l'éducation environnementale et écotourisme

- Appui logistique
- Formations: l'informatique, les outils et stratégies de sensibilisation, la planification des missions, la prise de contact avec les autorités, la création des budgets pour les missions et les propositions et la rédaction des rapports

L'Association des Pêcheurs et des Revendeurs des Huitres de Mayumba (APRHM)

- Appui logistique
- Formation: les réunions, aide à la remise des coquilles dans la lagune, formation sur « conception d'un projet de gestion participative des ressources naturelles »)

3) Appuyer les opérations des autorités en charge des aires protégées ayant pour objectif la gestion durable des écosystèmes marins et côtiers.

- Appui logistique à l'entretien et présence continue dans les camps de surveillance dans le parc
- Formation des autorités en pilotage de bateau
- Rapport annuel de pêche illégale pour l'année 2010 (25 infractions)
- Arraisonnement de 3 chalutiers dans le PNM (20 Avril 2011) tous de la société SOCIPEG et, les capitaines des chalutiers ont été traduit en justice (Tribunal de Tchibanga)
- Recrutement d'un agent MIST dédié à Mayumba

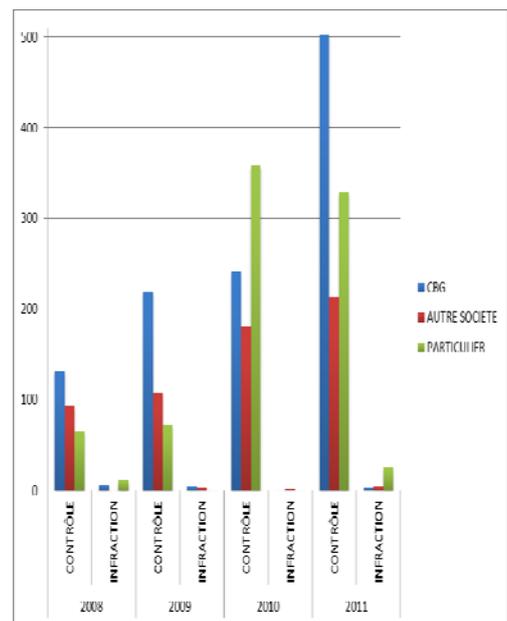
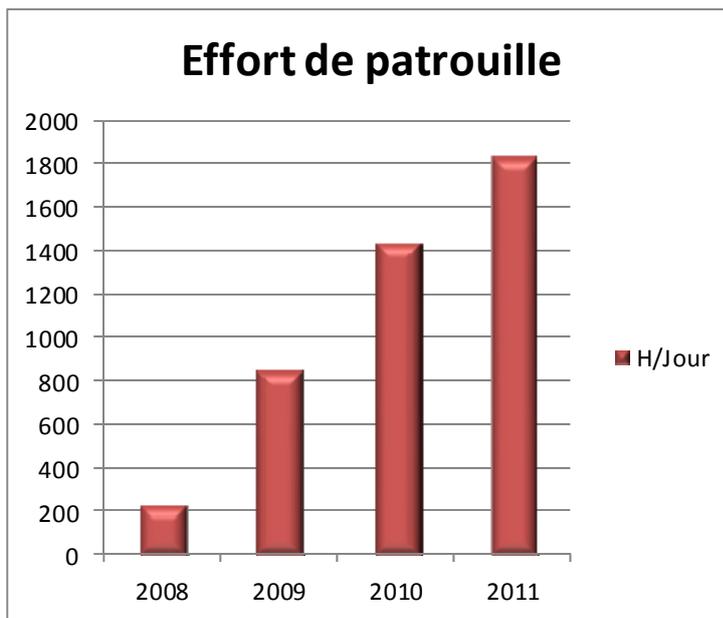
- Formation et mise en œuvre de la procédure MIST pour les patrouilles depuis la plage

Bénéfices pour le renforcement des liens entre Mayumba et Conkouati

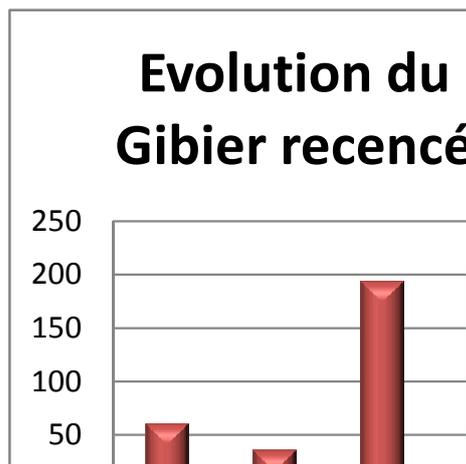
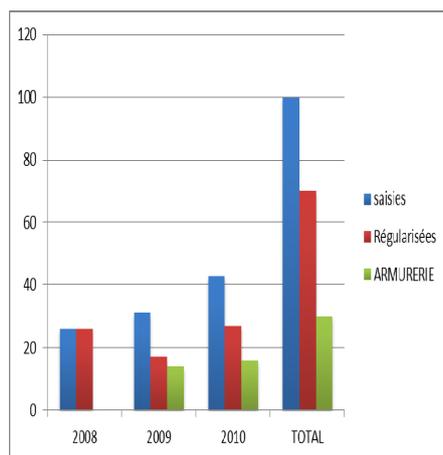
- Signature de l'accord de coopération transfrontalière (2010)
- Visite Conservateur Mayumba à Conkouati (2012)
- Visite délégation de la communauté des pêcheurs des huitres à Conkouati pour échange d'expérience
 - Tournage et partage d'un film
- Systèmes de communication ré-installé (chaînes de radio)

CAWFHI-FFEM Complexe Gamba

Efforts LAB/ Efforts de patrouille et véhicules contrôlés



Saisies : fusils



Structure proposée :

- MINEF Mandji– institut autonome avec une Équipe de Gestion responsable pour la mise en œuvre des activités du Partenariat
- Activités de l'équipe conformément au plan de travail et budget approuvé par Comité de Pilotage
- Rapportage des activités et dépenses trimestriel

- Ouverture compte bancaire Projet /Partenariat– signature double – MINEF et autre partenaire (??)

CAWHFI-FFEM et activités

Facilitation des acteurs:

- Salaires des agents de développement communautaires ;
- Equipement de terrain et de bureau;
- Frais de missions et transport (carburant et maintien véhicules);
- Réunions locales, nationales, régionales;

Création de la réserve communautaire:

- Recherches zoning (halieutique, écologique, socio-économique);
- Production du Plan d'aménagement;
- Rédaction des règlements Intérieures;
- Campagnes de sensibilisation (lois, règlements et cartes);
- Mise en des groupements d'activités alternatives (protocoles d'accords,...) ;
- Frais de missions et transport (carburant et maintien véhicules);

Activités durables dans les villages autour du PNCD:

- Développement d'un Logo pour packaging d'activités durables;
- Appui de matériel d'agriculture (semences, houes,....)
- Appui de matériel de pêche (filets subsidies, ...)
- Appui de matériel d'agroforesterie (houes, plantules,...)
- Education et sensibilisation (dépliants, DVDs, livres, jeux,...)

Perspectives

1-Prolongement de la phase 1

Complexe Gamba :

- Appuyer processus de Ré-zonage du Complexe d'Aires Protégées de Gamba (inventaires, délimitation, études socio-éco, etc.)
- Initier analyse de durabilité de pêche dans la lagune Ndougou
- Appuyer l'aménagement de structures de protection des Parcs Moukalaba Doudou et Loango
- Appuyer Ibonga pour revitaliser le Centre D'Accueil de Loango
- Appuyer la recherche scientifique sur les tortues marines
- Développer proposition 2ieme phase de financement UE
- Inventaire faune (Base Line) de la CFAD
- Concretiser partenariat public-privé avec pétroliers
- Continuer Appui a la surveillance (logistique, stratégique, MIST)
- Formaliser structure MINEF-CBG (et WWF) pour assurer autonomie.
- En collaboration avec IGAD (Institut Gabonais d'Appui au Développement) appuyer et sédentariser secteur agricole de Mandji
- Appuyer ONG PROGRAM et l'Université de Kyoto pour mettre en place tourisme de vision de gorilles
- Appuyer Ibonga pour sensibilisation dans le CFAD (Caravane de Conservation)

Mayumba :

- Le développement du tourisme
- Développer et fournir du matériel d'interprétation pour les deux circuits touristiques identifiées
- Collecte de statistiques sur le tourisme local
- Aider ANPN dans le développement d'un site internet
- Augmenter la participation des communautés locales dans la gestion durable des ressources
- Travailler avec les intervenants locaux pour développer un comité local pour la promotion de la conservation et du tourisme dans Mayumba
- Appui à l'Association d'Huîtres pour le développement et l'utilisation durable des ressources
- Appuyer l'ANPN dans la gestion du parc marin
- Travailler avec l'ANPN pour élaborer un programme de surveillances écologiques systématiques
- Aider l'ANPN dans son objectif de développer des patrouilles transfrontalières en collaboration avec le PN de Conkouati

Conkouati :

Facilitation des acteurs: Doubler les agents du développement durable pour doubler les effets;

Création de la réserve communautaire :

- Finalisation du Plan d'Aménagement et règlements Intérieures, et sa diffusion
- Introduction d'un Forfait de Caisse de Développement Communautaire

Activités durables dans les villages atour du PNCD:

- Doubler les efforts de développement communautaire;
- Augmenter le nombre de projets agro forestière (changement du climat);
- Développer l'écotourisme communautaire

2-Capitalisation des acquis de la phase 1

- Généralisation de MIST sur tout le landscape
- Coordination du model de partenariat tripartite de bonnes gestions de la faune
- Coordination des activités de tourisme communautaires dans le landscape
- Développement et harmonisation de 4 plans d'aménagement de pêche des 4 lagunes du landscape

Grands axes Complexe BIGACO**1-Prolongement de la phase 1**

- ✓ Poursuivre le processus de validation du Re-zonage du Complexe d'Aires Protégées de Gamba et de Conkouati
- ✓ Continuer à appuyer de la mise en place et du fonctionnement des structures de gestions
- ✓ Poursuivre l'appui aux ONG locales

2-Capitalisation des acquis

- ✓ Généraliser l'utilisation du logiciel MIST sur tout le landscape
- ✓ Généraliser le model de partenariat tripartite de bonnes gestions de la faune expérimenté à Mandji dans les zones concernées du Landscape
- ✓ Promouvoir le développement des activités de tourisme communautaires et autres activités génératrices des revenus dans le landscape
- ✓ Elaborer et harmoniser les plans d'aménagement de pêches dans les 4 lagunes du landscape

4.3. Leçons apprises de fin de phase CAWHFI

Par Thomas FONDJO, Facilitateur Régional CAWHFI

Sur le plan Global

- ✓ Insuffisante compréhension et appropriation de la dynamique CAWHFI par les acteurs nationaux (et en partie locaux) d'où la nécessité de modifier le cadre logique global de CAWHFI afin qu'il permette de mieux répondre aux besoins des acteurs, en particulier en répondant à la question de l'utilité du label « patrimoine mondial » en Afrique Centrale.
- ✓ La prise en compte de la diversité bio-culturelle est capitale. La mise en place de systèmes de gestion importés (comités préconçus et de type "moderne") peut être considérée comme une marque de désintéressement vis-à-vis des systèmes traditionnels en place, aussi faibles ou endormis soient ils ; systèmes qui, pourtant, ont prouvé de longue date leur efficacité en matière de conservation de la biodiversité. Les savoir-faire et la culture sont des éléments tout aussi importants à préserver que la stricte biologie du vivant et ceci devrait inciter à passer de la notion de biodiversité à celle de diversité bio-culturelle. Une telle approche permettrait de mieux appréhender la problématique faune et de travailler davantage sur la préservation et l'évolution des modes de vie traditionnels dont on sait qu'ils sont globalement favorables à la préservation de la diversité biologique.
- ✓ L'approche participative et la concertation entre acteurs est une voie à poursuivre et améliorer. Le savoir-faire des organisations en charge de la mise en œuvre des projets doit être assuré en la matière car la gestion de la biodiversité est plus que jamais une problématique multi-acteurs. La mise en place de plateformes de concertation des parties prenantes (communautés, Etat, société civile, migrants, exploitants, ONG partenaires, etc.), pour la connaissance et/ou la reconnaissance des divers droits et intérêts en jeu, est incontournable.
- ✓ Un financement de moyenne ampleur mais bien ciblé permet d'atteindre une grande cible et peut avoir de meilleurs impacts.
- ✓ Buy-in: pour la réussite de tout projet, le soutien du gouvernement est essentiel, tant au niveau décentralisé (Parcs Nationaux), e.i. sur le terrain qu'au niveau central.
- ✓ L'implication des populations locales est primordiale pour la conservation des ressources naturelles. Les populations locales peuvent contribuer efficacement à la protection de la biodiversité si leur condition nutritionnelle sont garanties.
- ✓ Le savoir-faire des organisations en charge de la mise en œuvre des projets doit être assuré car la gestion de la biodiversité est plus que jamais une problématique multi-acteurs.
- ✓ La communication est un élément fondamental de réussite, à commencer par l'échange avec et entre communautés concernées. Ces communautés doivent pouvoir exprimer leurs savoirs et savoirs faire en matière de conservation et développer une vision commune de l'avenir basée sur l'arrêt de l'accès libre aux ressources naturelles (faune forestière et halieutique) et la reconnaissance des droits d'usages autochtones ou traditionnels.

Sur le plan du cadre logique du projet

- ✓ La mise en œuvre du projet a globalement confirmé l'atteinte des principaux résultats prévus (hors composante tourisme) mais il faut que la phase future permette de faire le lien étroit entre les activités prévues et la dynamique « patrimoine mondial ».

Sur le plan de la Gestion du projet

- ✓ Si la mise en œuvre de la composante UNF et FFEM avait révélé la difficile efficacité des procédures de gestion, la mise en œuvre de la composante UE a globalement confirmé les nouvelles procédures adoptées.
- ✓ D'énormes problématiques peuvent être résolues avec très peu de moyens (ex. braconnage dans le TRIDOM). Mais le risque est de réaliser de bonnes activités tout en perdant la guerre à cause de l'absence de moyens financiers suffisants et de durabilité.
- ✓ La mise en place par le Facilitateur du programme CAWHFI du cadre de concertation des partenaires pour la conservation des aires protégées et des sites du patrimoine mondial est une réponse adéquate pour assurer tant l'efficacité que l'efficacé du projet du point de vue des échanges d'informations et du partage d'expériences entre les différents partenaires (techniques et financiers).

Gestion du projet: TNS

- ✓ Le ciblage du financement sur la mise en œuvre des protocoles TNS constitue un très bon ancrage pour la pérennité de ce paysage.
- ✓ La continuité des actions à travers des phases successives de projets CAWHFI avec des sources de financement différente a permis de construire une bonne relation avec les trois parcs du TNS.

Gestion du projet: faune

- ✓ Collaboration avec les autorités administratives, traditionnelles. opérateurs économiques (filères bois, faune sauvage, mines..etc.) et leaders d'opinion est primordiale pour la conservation des ressources naturelles et en particulier pour la faune sauvage.
- ✓ Collaboration avec les ONGs d'accompagnement est primordiale pour l'encadrement des populations locales.
- ✓ Dans la gestion faune avec les concessions forestières, il est mieux de focaliser les efforts sur un nombre limité d'exploitants (maintenir contact régulier, suivre la mise en œuvre des mesures de conservation de la faune comme des barrières renforcées).
- ✓ La mise en œuvre d'un outil de suivi faune dans les concessions forestières permet de comparer les concessions et augmenter les pressions sur les sociétés.

- ✓ Les principes de compensation de l'interdiction de chasser ou de substitution d'activités dites génératrices de revenus à la chasse (pêche, agriculture), ne sont pas aussi efficaces pour la conservation de la faune que l'on aurait pu l'espérer. Les actions de surveillance et lutte collaborative contre le braconnage, d'une part, et l'organisation de la filière viande de brousse, d'autre part, devraient redevenir des priorités.

Gestion du projet: LAB

- ✓ Il est impératif qu'il y ait une bonne collaboration entre les ONG et l'administration forestière sur le terrain. Une administration forestière/faunique faible sur le terrain (faible effectif, manque de motivation et de persévérance) affaiblit l'impact. Dans les grands ensembles de concessions forestières (comme le TRIDOM Gabon), les administrations se doivent d'augmenter les effectifs et le suivi de la performance.
- ✓ L'omniprésence des organisations chargées de la mise en œuvre sur le terrain (activités LAB) combinée à une trop faible implication des gouvernements et administrations centrales fait courir le risque d'un manque d'appropriation des acquis dont il conviendra de tenir compte dans la phase future du projet.
- ✓ Avant le projet CAWHFI FFEM, les interventions de l'équipe MEF-ANPN-WWF étaient largement limitées à des patrouilles occasionnelles de lutte anti-braconnage. Avec la mise en œuvre du projet, un nouveau dialogue s'est installé avec les communautés de l'interzone. Ce qui rend la lutte anti-braconnage plus efficace.

Gestion du projet : Pêcheries

- ✓ Le Projet pêcheries a permis de lancer sur une échelle aussi grande, une étude étendue sur l'écologie et la biodiversité du milieu aquatique, la toute première dans le Bassin du Congo en général et le TNS en particulier.
- ✓ Les techniciens ont appris à adopter des méthodes beaucoup plus interactives en expliquant dans les détails les objectifs derrière chaque activité menée durant les missions de terrain et susciter une réelle implication et la prise en main par les pêcheurs concernés.
- ✓ Améliorer la connaissance et compréhension des espèces du riche écosystème et la Sangha et la mise en œuvre des mesures conservatoires à même de protéger la biodiversité de la rivière Sangha et les moyens de subsistance qu'elle représente pour les populations riveraines.

Gestion du projet: MIST

- ✓ Dans le cadre du projet MIST, il est important d'avoir un package complet pour l'outil incluant la formation, l'appui technique jusqu'à la mise en œuvre et le « mentoring ».
- ✓ Il est par ailleurs important de former autant de personnes que possible pour assurer la continuité et la compréhension à grande échelle.

4.4. Communiqué final

L'An Deux Mil Douze et du 30 mai au 1^{er} juin, s'est tenue dans la Salle de conférence « Garoua » de l'hôtel DJEUGA PALACE à Yaoundé, République du Cameroun, la septième réunion du Comité de Pilotage Régional de l'Initiative pour le Patrimoine Mondial Forestier d'Afrique Centrale (CAWHFI).

Ont pris part à ce Comité de Pilotage Régional les partenaires suivants :

- UNESCO, WCS, WWF, FTNS, UICN, ANPN, FAO, CIFOR, OCD, etc. ;
- Les Organisations sous régionales et institutions spécialisées: COMIFAC, PFBC, CEFDHAC;
- Les Représentants des administrations en charge de la gestion des aires protégées des quatre pays bénéficiaires du programme (Cameroun, Congo, Gabon et République Centrafricaine);
- Les Représentants des Programmes et projets régionaux: PACEBCo, UICN-CARPE, MIKE, TRAFFIC, projet UNOPS/TRIDOM ;
- Les Conservateurs des aires protégées qui constituent les trois complexes écologiques : Binational Gamba-Conkouati (BIGACO), Tri-National de la Sangha (TNS) et Tri-National Dja-Odzala-Minkébé (TRIDOM) ;
- Les Représentants des Ambassadeurs de la France et de la RCA au Cameroun ;
- Les Bailleurs de Fonds : UE, FFEM/MAE.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Madame **KOULSOUMI ALADJI épouse BOUKAR**, Secrétaire d'Etat au Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun.

Cette cérémonie d'ouverture a été marquée par cinq allocutions prononcées respectivement par :

- Monsieur **SOSSOU Benoît**, Représentant de l'UNESCO pour le Cameroun, le Tchad et la RCA;
- Monsieur **Raul MATEUS PAULA**, Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Cameroun;
- Monsieur **Michel PRE**, Représentant du FFEM ;
- Monsieur **TADOUM Martin**, Secrétaire Exécutif Adjoint de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) ;
- Madame **KOULSOUMI ALADJI épouse BOUKAR**, Secrétaire d'Etat au Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun.

Madame la Secrétaire d'Etat, Représentant son Excellence Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, dans son discours d'ouverture, a tout d'abord souhaité aux participants, une cordiale et chaleureuse bienvenue à Yaoundé, terre d'accueil de la présente assise, et a rappelé l'importance du programme CAWHFI et le rôle important de cette rencontre qui, pour elle, donnera l'occasion de réfléchir sur l'avenir dudit programme, sa cible et ses objectifs.

Elle a ensuite insisté sur les objectifs du présent Comité de Pilotage Régional à savoir:

- ✓ présenter aux partenaires le bilan des activités réalisées depuis le démarrage du programme ;
- ✓ échanger sur les principaux résultats atteints et les leçons apprises ;
- ✓ Convenir de commun accord de l'avenir du Programme.

Selon Madame la Secrétaire d'Etat, les échanges sur les expériences et les leçons apprises contribueront à la mise en cohérence et à l'optimisation des interventions sur le terrain en vue de la conservation durable des ressources naturelles de notre sous-région.

Elle a continué en remerciant l'UNESCO pour son appui constant dans cette démarche et a exprimé la ferme volonté du gouvernement camerounais à continuer de travailler aux côtés de la COMIFAC et des autres partenaires pour la conservation et la gestion durable du patrimoine forestier d'Afrique Centrale.

La Secrétaire d'Etat a souhaité que l'UNESCO, à travers la future phase du programme CAWHFI, continue à contribuer à la reconnaissance des aires protégées les plus représentatives du Bassin du Congo, et à assister nos Etats dans les processus d'identification et d'élaboration des dossiers d'inscription des sites pour soumission sur la liste du patrimoine mondial à l'exemple du Tri-National de la Sangha (TNS).

Elle a en outre poursuivi en souhaitant vivement l'inscription du TNS sur la liste du patrimoine mondial dont l'examen aura lieu lors de la 36ème session du Comité du patrimoine mondial qui se tiendra à Saint Petersburg en Russie du 25 juin au 6 juillet 2012.

La Secrétaire d'Etat a enfin remercié très sincèrement tous les partenaires pour leur disponibilité à faire avancer le Programme CAWHFI notamment l'UNF (United Nations Fondation), le FFEM (Fonds Français pour l'Environnement Mondial) et l'UE (Union Européenne) pour leur appui financier à la mise en œuvre de la phase qui s'achève tout en espérant qu'ils continueront à appuyer cette initiative. Les remerciements ont également été adressés à l'endroit de la COMIFAC pour son appui politique, à l'UNESCO, au WWF, à WCS, à la Fondation du TNS et au RAPAC pour leurs appuis techniques sans lesquels tout ce travail n'aurait pas été accompli.

Déroulement des travaux

Les travaux ont été conduits par un Bureau composé de:

- **Président :**
 - Monsieur **KUETE Fidèle**, Chef de Service de la Gestion Communautaire et Participative au Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun ;
- **Rapporteurs :**
 - Monsieur **NDADET Christian**, Conservateur des Aires Protégées de Dzanga-Sangha, RCA;
 - Monsieur **BOUNDJA Patrick**, Coordonateur de Recherche et Monitoring au Parc National de Nouabalé Ndoki (PNNN) et sa zone périphériques, Congo.

Les présentations ci-après ont servi de base aux échanges :

- Rappel et état d'avancement des recommandations du comité de pilotage 2011, par **FONDJO Thomas**, Facilitateur Régional CAWHFI;
- Bilan général et informations sur l'avenir du Programme CAWHFI par **Leila MAZIZ**, Coordinatrice des projets au Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO ;

Après ces deux présentations, des questions-réponses ont donné lieu aux échanges d'informations et clarifications sur différents points. Ensuite, trois groupes de travail ont été mis en place:

- 1) Groupe des partenaires intervenant sur le Complexe écologique TNS ;
- 2) Groupe des partenaires intervenant sur le complexe écologique TRIDOM ;
- 3) Groupe des partenaires intervenant sur le Complexe écologique BIGACO.

Les groupes TNS, TRIDOM, BIGACO ont eu pour tâche de faire l'état des niveaux d'exécution détaillée des recommandations du Comité de pilotage 2011, de présenter les résultats atteints depuis le démarrage du programme et de proposer des axes stratégiques et thématiques prioritaires pour une éventuelle phase future.

Après ces travaux de groupe, les restitutions ont été faites en plénière ; restitutions au cours desquelles quelques perspectives ont été proposées par différents groupes de travail.

Sur la base des leçons apprises et des perspectives issues des travaux en groupe, et en vue d'améliorer et de renforcer le label « patrimoine mondial » auprès des différentes parties prenantes, les axes stratégiques ci-après ont été formulés :

1. Continuer à appuyer la mise en place et le fonctionnement des structures de gestion des aires protégées des trois paysages ;
2. Assurer la mise en œuvre régulière des accords de coopération et les textes subséquents ;
3. Augmenter la performance du secteur privé pour la gestion de la faune dans leur concession : consolider le partenariat (Etat, organisation de conservation, secteur privé) pour la surveillance/contrôle et gestion de la faune dans les concessions (suivant les standards internationalement reconnus) ;
4. Réduire les impacts liés au développement des infrastructures et des industries (minières, pétrolières, agricoles,...), et l'orpaillage artisanal ;
5. Appuyer et finaliser l'aménagement des « landscape » en vue de préserver la connectivité et renforcer la collaboration transfrontalière ;
6. Actualiser, harmoniser, mettre en cohérence les outils de gestion et renforcer leur mise en œuvre pour promouvoir les aspects transfrontaliers (Plan d'aménagement, BLAB, MIST, Textes, ...) ;

7. Intensifier les activités de lutte anti-braconnage et l'application de la loi ;
8. Appuyer le développement local basé sur la gestion durable des ressources naturelles ;
9. Mettre en place/renforcer les mécanismes de collaboration avec les communautés locales et autochtones, ainsi que la société civile pour la surveillance/contrôle et gestion de la faune ;
10. Rechercher et/ou renforcer les mécanismes de financement durable (REDD+, CC).

Fait à Yaoundé, le 1^{er} juin 2012

Les participants

ANNEXES

ANNEXE 1 : Programme de la 7^{ème} Réunion du Comité de Pilotage Régional CAWHFI

Initiative pour le Patrimoine Mondial Forestier d'Afrique Centrale
Central Africa World Heritage Forest Initiative (CAWHFI)
Programme de la 7^{ème} réunion du Comité de Pilotage
Régional et clôture de phase CAWHFI
Yaoundé, Hôtel Djeuga Palace, 30 Mai - 1^{er} Juin 2012

Horaires	Activités
Lundi 28 et Mardi 29 Mai 2012	
	Arrivée des participants et installation
Mercredi 30 Mai 2012	
8h30 -9h00	Inscription des participants
9h00 -10h00	Cérémonie d'ouverture : <ul style="list-style-type: none"> • Allocution du Représentant de l'UNESCO à Yaoundé • Allocution du Représentant de l'Union Européenne • Allocution du Représentant du FFEM • Allocution du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC • Discours d'ouverture du Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, représenté par Madame la Secrétaire d'Etat • Visite des stands sur les réalisations et produits de fin de phase du programme CAWHFI
10h00 -10h30	<i>Cocktail d'ouverture</i>
10h30 -13h00	Exposés inauguraux : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rappel et état d'avancement des recommandations du Comité de Pilotage 2011 et adoption de l'agenda, par <i>Thomas Fondjo</i> ▪ Bilan général et informations sur l'avenir du programme CAWHFI, par <i>Leila Maziz</i> ▪ Echanges
13h00 -14h30	<i>Pause déjeuner</i>
14h30 -16h00	Travaux de groupes (préparation des résultats par complexe écologique) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Groupe complexe TRIDOM ○ Groupe complexe BIGACO ○ Groupe complexe TNS
16h00 -16H30	<i>Pause café</i>
16H30 -17h30	Suite travaux de groupe

17h30	Fin des travaux
Jeudi 31 Mai 2012	
8h30 -10h00	Présentation des résultats de fin de phase de l'Initiative pour le Patrimoine Mondial Forestier d'Afrique Centrale par les partenaires de mise en œuvre: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Complexe TRIDOM (PN, WWF, WCS, RAPAC) ▪ Echanges
10h00 -10h30	<i>Pause café</i>
10h30 -13h00	Suite échanges
13h00 -14h30	<i>Pause déjeuner</i>
14h30 -16h00	Suite présentation des résultats par les partenaires de mise en œuvre: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Complexe TNS (PN, FTNS, WWF, WCS) ▪ Echanges
16h00 -16H30	<i>Pause café</i>
16H30 -17h30	Suite échanges
17h30	Fin des travaux
Vendredi 1^{er} Juin 2012	
08h30 -10h00	Suite présentation des résultats par les partenaires de mise en œuvre: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Complexe BIGACO (PN, WWF, WCS, RAPAC) ▪ Echanges
10h00 -10h30	<i>Pause café</i>
10h30 -11h30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation des leçons apprises, par <i>Thomas Fondjo</i> ▪ Echanges
11h30 -13h00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plénière sur l'adoption des axes stratégiques de la future phase CAWHFI
13h00 -14h30	<i>Pause déjeuner</i>
14h30 -15h30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projection des Films choisis sur certaines activités de l'Initiative
15h30 -16h30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adoption du communiqué final
16h30 -17h00	Cérémonie de clôture : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lecture du communiqué final ▪ Allocution de clôture
17h00	<i>Cocktail de clôture du CPR</i>
Samedi 02 & Dimanche 03 Juin 2012	
	Retour des participants

ANNEXE 2 : Allocutions ouverture et clôture

1. Allocution de M. Benoît Sossou, Représentant de l'UNESCO au Cameroun, Tchad et RCA

- Madame la Secrétaire d'État, Représentante de Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune,
- Monsieur le Représentant de Madame le Ministre de l'éducation de base, Présidente de la Commission Nationale pour l'UNESCO,
- Monsieur le Représentant du Ministre des Arts et de la Culture,
- Monsieur le Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC,
- Monsieur le Chef de Délégation de l'Union Européenne,
- Monsieur le Représentant du Fonds Français pour l'Environnement Mondial,
- Excellences Mesdames, Messieurs les Chefs de Mission diplomatique, et des Organisations Internationales accréditées au Cameroun,
- Chers Collègues du Système des Nations Unies,
- Chers participants,
- Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur de prendre la parole à l'occasion de la présente cérémonie d'ouverture officielle des travaux de la septième réunion du Comité de Pilotage Régional de l'initiative pour le Patrimoine Mondial Forestier d'Afrique Centrale (CAWHFI), travaux qui vont se dérouler du 30 mai au 1^{er} juin 2012 ici dans ce magnifique cadre de l'hôtel Djeuga Palace de Yaoundé.

Je voudrais tout d'abord, remercier Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune de la République du Cameroun, pour avoir bien voulu accepter de présider cette cérémonie. Qu'il me soit permis, Madame la Secrétaire d'Etat, Représentante de Monsieur le Ministre, de renouveler mes remerciements au Gouvernement Camerounais pour la collaboration étroite combien appréciable qu'il entretient avec l'UNESCO afin que nos différents programmes, en particulier celui de notre accompagnement des pays d'Afrique centrale intitulé « l'Initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique Centrale » puisse être couronné de succès dans le processus fort complexe du développement durable aux niveaux national et sous-régional.

Mes remerciements vont également à l'endroit des représentants du Gabon, du Congo et de la République Centrafricaine à qui je souhaite la bienvenue en terre camerounaise sans oublier bien sûr les représentants du pays hôte, le Cameroun, pour leur engagement vis-à-vis du projet.

Mesdames et Messieurs,

Chers invités, chers participants,

Votre présence ici témoigne de votre engagement ferme et constant pour la protection de notre patrimoine et de notre environnement.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de rappeler que les écosystèmes forestiers du Bassin du Congo abritent la plus grande diversité biologique d'Afrique. Ces écosystèmes sont essentiels non seulement pour la faune et la flore, mais aussi pour les millions de personnes qui en dépendent directement ou indirectement. Face aux menaces qui pèsent sur eux et, qui sont de nature à rompre les équilibres écologiques et socio-économique de la région, les Chefs d'Etats d'Afrique Centrale se sont engagés à travers la Déclaration de Yaoundé de mars 1999, à œuvrer de manière concertée pour la conservation et la gestion durable de leurs écosystèmes forestiers. Le programme CAWHFI contribue au renforcement des initiatives en faveur de la conservation et du développement durable des espaces, des espèces et des peuples du Bassin du Congo, en accompagnement du plan de convergence de la COMIFAC.

La rencontre de ce jour a pour objectif de présenter aux partenaires, les résultats des activités réalisées depuis le démarrage du programme. Il permettra aussi, en clôturant la phase actuelle, de se pencher sur l'avenir.

De ce fait, elle souligne l'importance des partenariats pour assurer les succès de cette initiative et précise comment ces succès peuvent contribuer aux niveaux communautaire, national, régional et international, au Développement Durable. Ce Comité de pilotage élargi, je le souhaite, permettra à chaque partenaire de contribuer à la conservation durable des écosystèmes forestiers reconnus par tous, comme un patrimoine commun de l'humanité.

Mesdames et Messieurs,

Avec l'appui de l'UNESCO, les Etats membres (Cameroun, Congo, RCA) ont franchi une étape importante avec la soumission de la proposition d'inscription du Tri National de la Sangha (TNS) sur la Liste du Patrimoine mondial. Cette candidature est le fruit d'un long travail qui a permis d'abord aux pays partenaires de comprendre les mécanismes et processus qui conduisent à l'inscription de biens naturels sur la liste du patrimoine mondial.

En effet, le dossier a été examiné par le Comité du patrimoine mondial en juin 2011 qui a formulé des recommandations à vos pays dans le sens d'inclure des informations complémentaires afin de l'examiner à nouveau. Après ce travail mené d'arrache-pied, le dossier a été à nouveau soumis en février dernier. Aussi, j'ai la joie de vous annoncer que l'évaluation par l'UICN de ce dossier révisé et resoumis est **en faveur de** l'inscription du site du TNS sur la Liste du patrimoine mondial. Ce qui constitue une grande première en Afrique Centrale pour l'inscription d'un site transfrontalier. Nous espérons vivement que le résultat de cette évaluation sera entériné par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 36^{ème} session qui se tiendra à Saint Petersburg en Russie du 25 juin au 6 juillet prochain.

Il s'agit là, du couronnement des efforts que vous avez déployés en commun pour ne pas dire à l'unisson, à l'image de ce qui est souhaitable pour une gestion cohérente et concertée des ressources transfrontalières et vous me permettrez de vous en féliciter chaleureusement.

Du reste, lors de cette session, vous aurez l'occasion, de discuter et faire le point de l'ensemble des initiatives et activités entreprises dans le cadre du programme CAWHFI, de mesurer le chemin parcouru non sans embuche et de discuter des prochaines étapes.

Pour sa part, l'UNESCO a pleinement joué le rôle de facilitateur qui est le sien, dans ce programme CAWHFI, dont le principal objectif, faut-il encore le rappeler est l'amélioration de la gestion des sites forestiers du Bassin du Congo susceptibles d'être reconnus pour leurs valeurs universelles exceptionnelles.

Je nourris l'espoir, que ce programme permettra aux pays du Bassin du Congo de continuer à valoriser et faire connaître leur patrimoine naturel, notamment par l'inscription des fleurons les plus emblématiques de la biodiversité d'Afrique sélectionnés par l'Initiative sur la liste du patrimoine mondial.

A cet effet, je souhaite réitérer l'engagement de l'UNESCO, avec le soutien tant souhaité des bailleurs de fonds, à apporter dans le cadre de CAWHFI, son appui à la gestion des sites déjà inscrits ou ceux que nous espérons voir un jour, proposés pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial. L'UNESCO, ne ménagera aucun effort pour faire en sorte que la promotion de la conservation des sites de valeur exceptionnelle des pays de l'espace COMIFAC soit renforcée et que ces sites puissent être protégés pour les générations futures.

Mesdames, Messieurs

Qu'il me soit également permis, en cette circonstance et avant de clôturer mon propos de remercier la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) qui demeure l'un des partenaires clés de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), pour les efforts inlassables qu'elle ne cesse de déployer pour la préservation de notre patrimoine forestier et pour le soutien à la mise en œuvre du programme CAWHFI.

Permettez-moi de renouveler toute ma gratitude aux partenaires financiers du Programme CAWHFI : la Fondation des Nations Unies (FNU), le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) et l'Union Européenne (UE), sans qui les résultats atteints aujourd'hui ne l'auraient été et souhaitons qu'ils continuent à soutenir le programme dans sa phase future.

Je voudrais réitérer mes sincères remerciements à l'ensemble des partenaires techniques: WWF (World Wild Fund for nature), WCS (Wildlife Conservation Society), FTNS (Fondation pour le tri National de la Sangha), RAPAC (Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale) ; les opérateurs économiques du secteur forestier et minier, ainsi qu'à toutes les organisations et ONG nationales et locales pour leur rôles clés et leur bonne collaboration à la mise en œuvre des activités du programme CAWHFI depuis son démarrage.

Je reste donc convaincu que cette rencontre de réflexion et d'échange sera riche en enseignement avec des débats fructueux et espère que vos suggestions, Mesdames et Messieurs, renforceront la collaboration entre les partenaires CAWHFI et contribueront ainsi à l'atteinte des objectifs du plan de Convergence de la COMIFAC et de la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial pour la protection du patrimoine culturel et naturel*.

Je souhaite plein succès aux travaux de la 7^{ème} réunion du Comité de Pilotage Régional de l'Initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique Centrale.

Je vous remercie de votre aimable attention.

2. Allocution de S.E.M. Raul MATEUS PAULA, Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union Européenne en République du Cameroun

- Madame la Secrétaire d'Etat au Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun,
- Monsieur le Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC,
- Monsieur le Représentant de l'UNESCO à Yaoundé,
- Monsieur le Représentant du FFEM,
- Mesdames et messieurs les représentants des partenaires au développement,
- Distingués invités,

INTRODUCTION

En tant que qu'Ambassadeur de l'Union Européenne au Cameroun, permettez-moi d'exprimer ma joie et ma satisfaction de nous voir aujourd'hui tous réunis pour faire le point sur la clôture du programme « *Central Africa World Héritage Forest Initiative* » (CAWHFI).

Je suis sûr que vous avez comme moi conscience de l'intérêt et de l'importance cruciale de cette réunion puisqu'elle a pour objectif de dresser le bilan du programme (après ces trois années d'exécution pour la composante UE) et surtout de réfléchir ensemble sur l'avenir du complexe d'aires protégées transfrontalières de la république centrafricaine, du Congo Brazzaville, du Gabon et du Cameroun.

Tout d'abord, je tiens à remercier les administrations en charge de la gestion des aires protégées de ces quatre pays qui ont cru en ce projet et qui ont soutenu cette initiative originale qui consiste à renforcer la gestion durable des ressources naturelle par la recherche de solutions de financement durable et la valorisation des aires protégées via leur inscription sur la liste du patrimoine mondiale.

Mes remerciements s'adressent aussi aux différents partenaires d'exécution du projet (qu'ils soient publics ou privés) et plus particulièrement l'UNESCO, qui a permis de mettre en œuvre le projet de manière satisfaisante grâce notamment à l'utilisation d'un nouveau type d'accord permettant pour la première fois à leur niveau de contracter un partenaire sur toute la période d'exécution du projet.

BILAN DU PROGRAMME

En me basant sur la dernière évaluation externe du programme qui a eu lieu en décembre 2011, je crois pouvoir que le bilan est plutôt satisfaisant. Et ce pour plusieurs raisons :

- Le projet s'inscrit en effet bien dans les politiques nationales et régionales de conservation et d'utilisation rationnelle des ressources naturelles. Il s'inscrit également pleinement dans les priorités des bailleurs bilatéraux et multilatéraux concernés par l'aménagement durable des forêts du Bassin du Congo. Il répond aussi à un intérêt pour le concept du patrimoine mondial.
- Au niveau de l'efficacité et de l'impact du projet, les résultats sont globalement positifs même si, comme nous l'évoquerons au cours de l'atelier, la composante TRIDOM a souffert de nombreuses contraintes qui n'ont pas permis d'atteindre tous les objectifs escomptés.

Mais l'une des grandes particularités de ce programme réside dans le fait que l'initiative CAWHFI est passée au-delà du scénario classique du cycle de projet court puisqu'elle a été conçue en 2003 avec un horizon de 10 à 15 ans et qu'elle a bénéficié de trois sources de financements différents : Fondation des Nations Unies (2004 à 2009), Fonds Français pour l'Environnement Mondial (2007 à mars 2012) et Commission Européenne (2009 à 2012). Les ONG participant au programme ont aussi apporté des fonds de contrepartie.

Il est important de souligner que de nombreuses activités de l'initiative CAWHFI font partie d'un vaste cadre d'actions menées par les différents partenaires de la conservation partageant le même objectif global de gestion durable des ressources naturelles.

PRESENTATION DES INTERVENTIONS DE L'UE

Pour ne citer que l'Union Européenne par exemple, les activités sont complémentaires, de nombreux autres projets financés sur des instruments variés.

- ✓ Citons tout d'abord le Fonds Européen de développement (FED) qui a permis la mise en œuvre du programme régional ECOFAC et un investissement de près de 100 millions d'euros entre 1992 à 2012 dans le but de faire connaître l'importance des ressources naturelles de cette grande région et de promouvoir les outils et les politiques nécessaires à une gestion durable des aires protégées de l'Afrique Centrale.

Actuellement, le 10^{ème} FED est mis à contribution à travers le Programme Indicatif Régional (PIR) et les Programmes Indicatifs Nationaux (PIN) afin d'appuyer la gestion durable des ressources naturelles dans la sous-région. La nouvelle phase d'ECOFAC devrait ainsi permettre d'intégrer davantage les intérêts des populations vivant autour des parcs. La spécificité de cette nouvelle phase tient aussi au fait qu'elle va renforcer les organisations régionales (CEEAC, RAPAC) et s'élargir à la zone soudano-sahélienne permettant notamment d'appuyer des zones très fragilisées par le grand braconnage comme nous avons malheureusement pu le constater avec le récent massacre d'éléphants dans le parc de Bouboulaye.

Le Fonds Européen de Développement sert aussi à appuyer la mise en œuvre du plan d'action FLEGT dans les pays qui ont signé des Accords de Partenariat Volontaire (APV) pour réduire l'exploitation illégale des forêts. Au Cameroun par exemple, cette contribution s'élève à 8.5 millions d'euros.

Le budget de la Commission Européenne est aussi mobilisé pour financer toutes une série de projets censés intervenir dans l'appui à la gestion des ressources naturelles dans la sous-région. Citons notamment de nombreux projets d'appui à la société civile dans le FLEGT et le projet de « réduction de la déforestation et de la dégradation dans le Massif forestier de Ngoyla-Mintom » à travers une mise en œuvre de WWF. Je suis moi-même allé visiter ce projet sur le terrain et j'ai pu constater à quel point il est difficile de concilier les impératifs de développement et ceux de la conservation. Je pense que toutes les initiatives qui tendent à renforcer les synergies entre les acteurs de la conservation et du développement économique sont positives. C'est pourquoi le projet qui nous réunit aujourd'hui a toute son importance.

PROBLEMATIQUES DU BASSIN DU CONGO

Le contexte actuel de mise en place de grands projets structurants dans la sous – région (mine, industrie, agriculture, forêt) nous oblige en effet à nous entraider et à davantage travailler en synergie pour trouver des solutions. Gérer convenablement les impacts environnementaux de ces activités constitue le défi majeur des prochaines années et nécessitera un important travail de concertation entre les différents partenaires de la conservation.

CONCLUSION

Je remercie les organisateurs et les participants de cet atelier et suis certain que les échanges seront riches d’enseignements et pourront permettre d’améliorer la gestion durable des ressources naturelles dans les écosystèmes forestiers essentiels du Bassin du Congo.

Si les aires protégées de cette région intéressent tant des organisations comme l’UNESCO, c’est qu’elles sont uniques au monde et qu’elles doivent être mieux protégées.

Déjà deux sites sont inscrits au Patrimoine mondial (réserve de la Lopé au Gabon et réserve du Dja au Cameroun) et trois sont prometteurs : (i) le Tri national de la Sangha comprenant trois parcs nationaux contigus de Lobéké au Cameroun, Dzanza Ndoki en RCA et Nouabale-Ndoki en République du Congo ; (ii) le parc d’Ivindo au Gabon ; (iii) le parc d’Odzala en République du Congo.

Pour finir, j’exhorte les Etats à prendre davantage conscience de l’incroyable richesse de cette région et de s’impliquer encore plus dans sa protection. La viabilité financière des initiatives telles que CAWHFI dépend de toute façon de la capacité des Etats à mobiliser davantage leurs moyens et leurs ressources afin de parvenir à réduire les menaces de toutes sortes qui pèsent sur la faune et la flore de cette région tout en permettant aux populations locales d’améliorer leurs conditions de vie.

Les défis sont immenses mais je suis sûr que nous pourrons les relever ensemble.

Je vous remercie pour votre attention.

3. Allocution de Monsieur Michel PRE, Conseiller Régional Forêt-Environnement / SCAC, Représentant du FFEM

- Madame le Secrétaire d'Etat, représentant de Monsieur le Ministre des forêts et de la faune,
- Monsieur le Secrétaire exécutif adjoint de la COMIFAC,
- Monsieur l'Ambassadeur de l'Union Européenne,
- Monsieur le Représentant de l'UNESCO,
- Chers partenaires et acteurs de l'initiative CAWHFI,
- Mesdames, Messieurs,

Je vous adresse en premier lieu mes plus cordiales salutations et vous assure de mon plaisir de me retrouver parmi vous, pour ce 7^e comité de pilotage de l'initiative CAWHFI. Je voudrais également remercier le gouvernement camerounais pour avoir bien voulu accueillir et soutenir les travaux de ce comité.

Bien que n'étant pas du FFEM, il me revient la responsabilité de parler en son nom. Mes collègues parisiens n'ont pu se libérer pour être présents à ce comité de pilotage. Ils m'ont chargé de vous faire part de leurs regrets et également de vous assurer de l'intérêt qu'ils portent à l'initiative CAWHFI.

Je ne vais pas entrer dans un long historique de cette initiative ou du soutien que le FFEM lui a apporté. Ce sujet vous est certainement déjà familier, d'autant que nous sommes déjà au 7^e comité de pilotage.

J'aimerais par contre évoquer quelques points de repère, qui aux yeux du FFEM, ont justifié son intervention et dresser également quelques éléments de perspective pour l'avenir.

1) Justification de l'intervention du FFEM

Les objectifs de l'initiative CAWHFI viennent d'être rappelés à l'instant. La force et l'originalité de cette initiative, outre le fait de sécuriser à long terme des aires protégées et des paysages forestiers en utilisant l'image du Patrimoine mondial, tient au fait de vouloir améliorer la gestion des ressources naturelles autour des aires protégées, à l'échelle de paysages transfrontaliers.

Le FFEM ne pouvait que s'inscrire dans une telle approche. Son appui et son engagement dans l'initiative CAWHFI, répond à une de ses convictions profondes : seule, la gestion de l'ensemble du territoire constitué par l'aire protégée et sa zone périphérique peut assurer, sur la base d'une utilisation durable des ressources naturelles, la conservation de la biodiversité.

Les appuis du FFEM se sont donc concentrés sur cet objectif d'amélioration de la gestion des ressources naturelles et plus spécifiquement de la faune. Les interventions soutenues ont concerné sept (7) zones périphériques des parcs nationaux qui composent les trois grands ensembles transfrontaliers de CAWHFI.

Dans ces zones, les appuis du FFEM visaient :

- Le renforcement de capacité de tous les acteurs, y compris les institutions, pour une gestion durable et concertée de la faune autour des aires protégées et pour une meilleure lutte anti-braconnage.
- Ils visaient également la définition concertée entre les acteurs de plan de gestion de la faune, ainsi que leur mise en œuvre et suivi d'exécution.

2) Bilan du projet FFEM

Les appuis du FFEM se sont élevés à 2,5 M€ sur 5 ans de 2007 à 2012 et se sont donc achevés en début d'année. Une évaluation à mi-parcours du projet FFEM a été faite en 2010. Elle a été complétée en 2011 par une revue de capitalisation commanditée par le FFEM sur son expérience dans le domaine de la conservation de la biodiversité dans le Bassin du Congo.

D'un point de vue général, le projet a été jugé comme un succès. Ce résultat tient à l'approche gestion de la faune de ce projet qui a été indiscutablement pertinente et à une démarche de partenariat particulièrement innovante.

En effet, sur tous les sites et malgré de grandes différences dans les contextes, la mise en place d'une gestion concertée et plus durable de la faune est en cours. Plusieurs voies sont utilisées pour agir sur la problématique de la conservation, mais dans tous les cas de figure, les populations locales sont toujours considérées comme des acteurs à part entière.

3) Recommandations et perspectives

Les études bilan réalisées ont fait apparaître un certain nombre de conclusions et de recommandations pour l'avenir, qu'il convient de prendre en compte alors que CAWFHI entre dans sa phase finale.

J'aimerais vous livrer ici quelques enseignements que le FFEM a tirés de ses interventions dans le cadre de l'initiative CAWFHI :

- La gestion de la biodiversité est plus que jamais une problématique multi-acteurs. L'approche participative et la concertation entre acteurs constitue donc une voie à poursuivre et à améliorer. La mise en place de plate-forme de concertation des parties prenantes (communautés, Etat, société civile, secteur privé...) pour la connaissance et/ou la reconnaissance des droits et intérêts en jeu, apparaît comme incontournable.
- Les systèmes de gestion, importés de l'extérieur, apparaissent le plus souvent comme une marque de désintérêt vis-à-vis des systèmes traditionnels, qui ont pourtant fait leur preuve. Les savoir-faire et la culture sont des éléments aussi importants que la stricte biologie du vivant. Ceci devrait inciter à passer de la notion de biodiversité à celle de diversité bio-culturelle. Une telle approche permettrait de mieux appréhender la problématique faune et de travailler sur la préservation et l'évolution des modes de vie traditionnels.

- La communication entre les communautés et des communautés vers l'extérieur est un facteur essentiel. Celles-ci doivent pouvoir exprimer leurs savoirs et savoir-faire, et développer une vision commune de l'avenir, basée sur l'arrêt de l'accès libre aux ressources naturelles et sur la reconnaissance des droits des usagers autochtones ou traditionnels.
- Dans le cadre de l'exploitation forestière, le projet CAWHFI a montré la voie en permettant une ouverture au dialogue et un nouveau mode de coopération. Bien des efforts restent cependant à faire, car, par ses effets induits, l'exploitation forestière demeure une des sources potentielles de graves menaces sur la diversité bio-culturelle.
- Les activités génératrices de revenus ont montré leurs limites. Les actions de surveillance et de lutte collaborative contre le braconnage et l'organisation de la filière viande de gibier devraient redevenir des priorités.
- L'appropriation des acquis du projet pourrait s'avérer insuffisante, du fait de l'omniprésence des organisations de mise en œuvre et d'une implication trop faible des gouvernements et des administrations centrales. Un nouvel équilibre est certainement à trouver.
- Sur le plan organisationnel, une harmonisation et une simplification des procédures s'imposent pour éviter, dans l'avenir, les gênes ressenties parfois dans la mise en œuvre des activités du projet. Une plus grande cohérence devrait être apportée également entre la programmation et la réalisation des projets ainsi que dans le suivi des réalisations et des impacts.
- Enfin, le financement pérenne des activités de terrain reste une question ouverte. La fondation TNS est un premier pas. Les acteurs du secteur privé, forestier et minier, ne semblent cependant pas encore prêts à contribuer à une prise en charge significative des activités de gestion de la faune.

4) Conclusions

Ces constats sont ceux qui ont interpellé le FFEM à l'issue de son soutien apporté à CAWHFI. Il ne constitue pas une vérité révélée intangible. Avec les recommandations qui les accompagnent, ils doivent servir, avant tout, à alimenter une réflexion sur la nature des opérations à venir, dans la suite de CAWHFI.

L'approche paysage développé par le projet CAWHFI a montré tout son intérêt et sa pertinence. Elle est devenue fondamentale alors que les pressions sur les écosystèmes forestiers et leur biodiversité vont s'accroître considérablement avec l'essor annoncé des secteurs minier et des agro-industries.

Pour circonscrire ces impacts négatifs et les atténuer, il faudra nécessairement privilégier une gestion territoriale et renforcer la concertation entre acteurs. Au-delà des actions de terrain, il importera également de renforcer les institutions dans leur capacité de pilotage, à tous les échelons de territoire.

Je suis persuadé que les travaux qui vont être menés au cours de ce 7^e comité de pilotage permettront des avancés en la matière et aboutiront à des propositions concrètes. Je voudrais à nouveau remercier les organisateurs de cette rencontre qui nous donne ainsi l'occasion d'échanger et de construire ensemble l'avenir.

Je voudrai également réaffirmer l'intérêt du FFEM et son engagement auprès de ses partenaires pour consolider et continuer d'accompagner la dynamique lancée à travers CAWHFI.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Allocution de Monsieur Martin TADOUM, Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC

- Excellence Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune,
- Monsieur le Représentant du Ministre des Arts et la Culture,
- Excellences messieurs les Ambassadeurs,
- Messieurs les représentants des organisations du Système des Nations-Unies,
- Monsieur le représentant de l'UNESCO à Yaoundé,
- Messieurs les Représentants des organisations partenaires,
- Chers partenaires à la conservation et au développement durable,
- Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir de prendre la parole en cette circonstance solennelle d'ouverture des travaux de la 7^{ème} session du Comité de Pilotage Régional de l'Initiative pour le Patrimoine Mondial Forestier d'Afrique Centrale (CAWHFI).

Qu'il me soit permis d'exprimer la gratitude de la COMIFAC à son Excellence Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune de l'honneur qu'il a bien voulu nous faire en acceptant de présider, à travers Madame la Secrétaire d'Etat, la cérémonie d'ouverture de ces assises.

Madame la Secrétaire d'Etat,

Votre présence témoigne de l'intérêt tout particulier que la République du Cameroun accorde à la conservation et à la gestion durable des ressources naturelles.

Je voudrais aussi saisir cette occasion pour souhaiter à tous les participants qui ont bien voulu faire le déplacement de Yaoundé, une cordiale bienvenue et un agréable séjour en terre camerounaise, siège de la COMIFAC.

Qu'il me soit également permis de réitérer la gratitude de la COMIFAC au Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO qui contribue à travers le programme CAWHFI, à la mise en œuvre du plan de convergence.

Je voudrais enfin réitérer mes remerciements au gouvernement Camerounais, qui a bien voulu accepter d'abriter ces travaux et surtout pour l'accueil chaleureux dont les délégations ont bénéficié depuis leur arrivée à Yaoundé.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, le Bassin du Congo abrite le second massif forestier tropical après le massif amazonien et abrite une diversité biologique extrêmement riche et exceptionnelle, mais est paradoxalement moins représentée sur la Liste du patrimoine mondial naturel. Malgré la reconnaissance croissante de l'importance de ces massifs forestiers par les gouvernements des pays dépositaires de ces ressources, les autorités de gestion des parcs nationaux de la région œuvrent avec des moyens limités. Par ailleurs, le rythme de destruction des ressources et richesses des sites exceptionnels de la sous-région est assez inquiétant. La signature de la Déclaration de Yaoundé en 1999, et l'adoption en 2005 à Brazzaville du plan de convergence pour la gestion et la conservation durable des forêts du

Bassin du Congo par les principaux pays de la sous-région, atteste de leur volonté d'améliorer la situation et d'œuvrer de façon concertée à une gestion plus rationnelle de ces écosystèmes, biens communs de l'humanité.

L'Initiative pour le Patrimoine Mondial Forestier d'Afrique Centrale vise à améliorer la gestion des sites forestiers du Bassin du Congo susceptibles d'être reconnus pour leurs valeurs universelles exceptionnelles et à améliorer leur intégration au sein des complexes écologiques d'Afrique centrale dont ils font partie. Il s'intègre parfaitement dans la dynamique sous-régionale et contribue de manière importante aux divers axes stratégiques de la Déclaration de Yaoundé et du plan de convergence de la COMIFAC.

Par ailleurs, en collaboration avec la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et les autres membres du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), l'Initiative CAWHFI s'affirme incontestablement comme un des outils d'accompagnement des pays dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Pour la COMIFAC, le programme CAWHFI et l'UNESCO sont bien positionnés comme partenaires d'appui des actions prévues sur la période triennale 2012-2014 et au-delà. La COMIFAC et ses partenaires, qui ont toujours accordé une importance particulière à l'implication des différents acteurs dans la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale se réjouissent de la tenue de cette réunion du Comité de Pilotage Régional CAWHFI et surtout de votre participation qui témoigne de votre volonté à contribuer à la gestion des écosystèmes forestiers, sites du patrimoine mondial.

Mesdames et Messieurs,

L'objectif du présent Comité de Pilotage Régional est de présenter aux partenaires les résultats des activités réalisées depuis le démarrage du programme. Il sera aussi l'occasion de procéder à la clôture de la phase actuelle du programme tout en se penchant sur l'avenir. Je vous exhorte à nous y pencher sérieusement afin que la phase future de ce programme aboutisse et continue de contribuer à la mise en œuvre de la Déclaration de Yaoundé et du Plan de convergence de la COMIFAC. La possible inscription du Tri National de la Sangha sur la Liste du patrimoine mondial en juin prochain est un motif supplémentaire pour continuer à nous investir dans la conservation durable des écosystèmes forestiers de notre sous-région.

Je souhaite vivement qu'aux termes de cette rencontre, nous puissions aboutir à des recommandations et des engagements concrets de vous tous. La réussite du programme CAWHFI en dépend énormément.

En ce qui concerne la COMIFAC, nous serons très attentifs aux résultats de ce Comité de Pilotage Régional que nous exploiterons à fond pour faciliter la concrétisation des actions.

Je termine en vous souhaitant plein succès aux travaux de la 7^{ème} réunion du Comité de Pilotage Régional de l'initiative CAWHFI.

Vive les pays d'Afrique Centrale,
Vive les forêts d'Afrique centrale,
Vive les sites du patrimoine mondial.

Je vous remercie

4. Discours d'ouverture de Madame KOULSOUMI ALADJI épouse BOUKAR, Secrétaire d'Etat, Représentante du Ministre des Forêts et de la Faune

- Monsieur le Représentant du Ministre des Arts et de la Culture,
- Monsieur le Représentant du Bureau UNESCO/ Yaoundé,
- Excellence Monsieur l'Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union Européenne,
- Monsieur le Représentant du Fonds Français pour l'Environnement Mondial,
- Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC,
- Excellences Mesdames, Messieurs les Chefs de missions diplomatiques,
- Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations Internationales
- Mesdames, Messieurs, Honorables invités,
- Chers participants,

Le Cameroun est très honoré d'abriter du 30 mai au 1^{er} juin 2012 à Yaoundé, les travaux du Comité de Pilotage Régional de l'Initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique Centrale (CAWHFI).

C'est donc pour moi un plaisir particulier, de prendre la parole devant vous, au nom du Ministre des Forêts et de la Faune empêché, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la 7^{ème} réunion du Comité de Pilotage Régional du programme CAWHFI.

Votre présence, Mesdames et Messieurs est un signe qui ne trompe pas. Elle témoigne sans aucun doute, de l'importance que vous attachez tant et si bien à cette cérémonie, qu'à l'initiative elle-même qui, comme son nom l'indique, contribue à la conservation du patrimoine forestier d'Afrique Centrale.

Permettez-moi alors de vous souhaiter à tous une cordiale et chaleureuse bienvenue en ces lieux et dans notre pays et un agréable séjour.

Mesdames et Messieurs,

Cette rencontre est capitale car elle permettra de procéder à la clôture de la phase actuelle du programme CAWHFI qui concerne les complexes écologiques transfrontaliers du Tri-national de la Sangha comprenant le Cameroun, le Congo et la République Centrafricaine, du Tri-national Dja-Odzala-Minkébé comprenant le Cameroun, le Congo et le Gabon, ainsi que le Bi-national Gamba-Conkouati comprenant le Gabon et le Congo. Elle donnera aussi l'occasion de réfléchir sur l'avenir dudit programme qui a pour but l'amélioration de la gestion des sites forestiers du Bassin du Congo susceptibles d'être reconnus pour leurs valeurs universelles exceptionnelles et d'améliorer leur intégration au sein des complexes écologiques d'Afrique centrale dont ils sont partie intégrante.

Par ailleurs, il permet le renforcement des initiatives de conservation des écosystèmes pour la promotion du développement durable au profit des peuples du Bassin du Congo, en accompagnement de la mise en œuvre du plan de convergence de la COMIFAC. Il s'intègre enfin dans la dynamique soutenue par l'UNESCO en Afrique centrale visant à promouvoir les valeurs universelles exceptionnelles du patrimoine mondial naturel de la région.

Quant à vous Mesdames et Messieurs les participants, vous devez garder à l'esprit les objectifs du présent Comité de pilotage Régional à savoir:

- ✓ présenter aux partenaires le bilan des activités réalisées depuis le démarrage du programme ;
- ✓ échanger sur les principaux résultats atteints et les leçons apprises ;
- ✓ Convenir de commun accord de l'avenir du Programme.

En réunissant les acteurs intervenant dans chaque complexe écologique, ces assises permettront d'échanger sur vos expériences et leçons apprises. Elles contribueront aussi à la mise en cohérence et à l'optimisation de vos interventions sur le terrain en vue de la conservation durable des ressources naturelles de notre sous-région.

Fort de tout ce qui précède, je remercie l'UNESCO au nom du gouvernement camerounais pour son appui constant dans cette glorieuse démarche. C'est aussi l'occasion d'exprimer notre satisfaction à la COMIFAC et aux autres partenaires pour la conservation et la gestion durable du patrimoine forestier d'Afrique Centrale.

Pour l'avenir, nous souhaitons que l'UNESCO, à travers la future phase du programme CAWHFI, continue à contribuer à la reconnaissance des aires protégées les plus représentatives du Bassin du Congo, et à assister nos Etats dans les processus d'identification et d'élaboration des dossiers d'inscription des sites pour soumission sur la Liste du patrimoine mondial à l'instar du site du Tri-National de la Sangha (TNS). Nous sommes, à cet effet, très attentifs aux conclusions de la 36^{ème} session du Comité du patrimoine mondial qui se tiendra à Saint Petersburg en Russie du 25 juin au 6 juillet 2012 et qui examinera le dossier du TNS dont l'inscription, vivement souhaitée, serait l'aboutissement de l'engagement de nos États et des partenaires à préserver la valeur universelle exceptionnelle de ce site transfrontalier.

Mesdames et Messieurs, Honorables invités,

Je ne terminerai pas cette allocution sans remercier tous les partenaires présents ainsi que chacun de vous pour votre disponibilité à faire avancer le Programme CAWHFI. Je pense particulièrement à l'UNF (United Nations Foundation), au FFEM (Fonds Français pour l'Environnement Mondial) et à l'UE (Union Européenne) pour leur appui financier à la mise en œuvre de la phase qui s'achève et j'espère qu'ils continueront à appuyer cette initiative. Ces remerciements vont également à l'endroit de la COMIFAC pour son appui politique, à l'UNESCO, au WWF, à WCS et à la Fondation du TNS pour leur appui technique sans lesquels tout ce travail n'aurait pas été accompli.

En souhaitant bonne réussite à vos travaux et en espérant que les objectifs escomptés seront atteints, je déclare ouverte la 7^{ème} Réunion du Comité de Pilotage Régional de l'Initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique Centrale.

Vive la Coopération internationale,
Vive le Bassin du Congo,

Je vous remercie de votre aimable attention.

5. Allocution de clôture de Monsieur Vincent SECK, représentant du Directeur de l'UNESCO à Yaoundé

Distingués participants,
Mesdames, Messieurs,

Nous voici au terme de trois jours de travaux de la 7^{ème} session du Comité de pilotage de l'Initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique Centrale.

Qu'il me soit permis de vous adresser mes sincères félicitations pour la qualité du travail abattu. Conformément aux objectifs qui étaient assignés à ce Comité de pilotage, vous avez entre autres : analysé les résultats des activités de CAWHFI depuis ces 5 dernières années ; présenté un bilan général des résultats ; discuté des difficultés rencontrés et mené une réflexion sur l'avenir du programme CAWHFI.

Nul doute que la mise en œuvre des recommandations issues de ces travaux contribuera à améliorer la gestion de sites forestiers du Bassin du Congo et à améliorer leur intégration au sein des complexes écologiques d'Afrique centrale. Je vous garantis que l'UNESCO mobilisera tous ses moyens pour assurer l'avenir du programme auprès de ces bailleurs. La continuité du programme CAWHFI en dépend énormément compte tenu de tous les résultats déjà obtenus. Je sais pouvoir compter sur la mobilisation de chacun de vous.

Je m'en voudrais de terminer sans remercier tous les partenaires présents ainsi que chacun de vous pour votre disponibilité à faire avancer le Programme CAWHFI qui se trouve dans une phase de dynamique nouvelle.

Enfin, je remercie très sincèrement le FFEM (Fonds Français pour l'Environnement Mondial) et l'UE (Union Européenne) pour leur appui financier, la COMIFAC pour son appui politique et l'UNESCO pour son appui technique sans lesquels l'organisation du présent atelier n'aurait pas été envisagée.

En souhaitant bon retour dans vos localités et pays respectifs, je déclare clos les travaux du 7^{ème} Comité de pilotage de l'Initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique Centrale.

Je vous remercie

ANNEXE 3 : Liste des participants

Liste des participants Comité de Pilotage Régional CAWHFI 2012 Yaoundé, du 30 mai au 01 Juin 2012

Noms & Prénoms	Institutions & Fonctions	Contacts
Cameroun		
TABI TAKO ETA Philip	MINFOF DFAP	Tel : +237 96 57 32 76 // 22 23 92 28 77605008 E-Mail : tabitakoetap@gmail.com
MENGAMENYA GOUE Achile	MINFOF Conservateur PN Boumba-Bek	Tel : +237 94 93 31 58 // 77 12 83 13 E-Mail : agmengamenya@yahoo.com
MOUNGA ABANA Albert	MINFOF Conservateur PN Lobeke	Tel : +237 96 19 77 27/ 70 37 79 28 E-Mail : moungajica@hotmail.com pnlobeke@yahoo.fr
MBOH Dandjouma	MINFOF Conservateur PN NKI	Tel : +237 99 70 67 40 / 79 20 87 88 E-Mail : mbdandjouma@yahoo.fr
ESSOUMBA Jacques	RBD/Conservateur	Tel : +237 96 57 86 24 Email : jessoumba@yahoo.com
PANDONG Eitel	MINFOF Conservateur UTO Sud-Est DPFOF Boumba et Ngoko	Tel : +237 77 79 76 89 // 94 52 64 91 E-Mail : epandong@yahoo.fr eitelpandong@gmail.com
ZANG MBARGA Côme	Conservateur SGM/PNK	Tel : +237 97 87 61 61/ 76 17 29 61 Mbarga61@yahoo.fr
FOMETE Timothée	FTNS Directeur Exécutif	Tel : +237 99 93 64 46 E-Mail : fometetim@gmail.com
NOIRAUD Boris	FTNS	Tel: Email: noiraudboris@yahoo.fr
MAHONGHOL Denis s/c Germain NGANDJUI	TRAFFIC Afrique Centrale Chargé de programme Forêts et Commerce du Bois	Tel : +237 96 85 83 45 Email : denis.mahonghol@traffic.org
TADJUIDJE Maurice	PACEBCo	Email : tadjuidjemaurence@yahoo.fr/ m.tadjuidje@pacebco-ceeac.org
LONGOLO Lambert Ferry	Forum CEFDHAC-Cameroun	Email : l.flangolo@yahoo.fr
TIEUDEM Etienne	Rep/MINAC	Tel : +237 99 55 93 08 Email : tieudem@yahoo.fr
MEGUEDJUI Rosalie	ONG AACP/CMR Comptable-gestionnaire de projets	Tel : +237 76 13 65 07 Email : rosaliemeguedjui@yahoo.fr
Peguy TONGA	OCD	Tel : +237 99 04 22 25 Email : tongapeguy@yahoo.fr
OLAN DZOBO Pascal	Ambassade du Congo au	Tel : + 237 94 32 02 91

Cameroun		
Zacharie NZOOH	WWF CCPO Lobéké	Tel : +237 99 09 14 83 Email : znzoo@wwf.panda.org
NDIKUMAGENGE Cleto	PFBC	Tel : +237 94 26 59 12 Email : cleto.ndikumagenge@pfbc-cbfp.org
KUETE Fidèle	CSGCP/DFAP/CMR	Tel: +237 73 33 73 83 Email: kuete_al@yahoo.fr
Robbert BEKKER	Coordinateur Régional UNOPS/TRIDOM	Tel: +237 70 56 9397 Email: robbertB@unops.org
Paul NOUPA	Coordinateur National TRIDOM/CMR	Tel: +237 99 64 16 46 Email: paulnoupa@yahoo.fr
Kenneth ANGU	CARPE/UICN	Tel: +237 99 90 66 48 Email: Kenneth.angu@uicn.org
SONWA Denis J	CIFOR	Tel : +237 77 13 48 81 Email : dsonwa@cgiar.org
Hanson NJIFORTI	WWF-CAMEROON	Tel : +237 74 61 56 01 Email : hunjiforti@wwfcarpo.org
BASSAMA Charles	UICN-Assistant technique	Tel : +237 96 10 68 45 Email : rene_charles.bassama@uicn.org
LUHUNU Sébastien	Coordonnateur MIKE	Tel : +237 77 21 25 27 Email : sebastienluhunu@eitemike.org
FOMOU NYAMSI Ghislain A	Etudiant	Tel : +237 76 16 00 50 Email : ghislainfomou@yahoo.fr
MINONG Etienne	Ligue Africaine de Défense des Droits de l'Homme et des Libertés	Tel : +237 77 51 71 81 Email : minongetienne@yahoo.fr
OWONO Stéphan	MINFOF Chef de protocole	Tel : + 237 99 81 24 15 Email : owonomotard@yahoo.fr
République Centrafricaine		
MAMANG KANGA Jean Baptiste	Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche en RCA Directeur de la Faune et AP	Tel : +236 75 50 76 22 E-Mail : jeanbaptistemamang@yahoo.fr
NDADET Christian	Conservateur Parc National Dzanga Ndoki/APDS	Tel : +236 75 51 12 28 // 75 50 12 80 E-Mail : christndadet@yahoo.fr
MADOMI José	Projet Dzanga Sangha Expert National/APDS	Tel : +236 75 04 35 59 // 70 01 75 88 E-Mail : jmadoami@yahoo.fr
FEISTNER Anna	Principal Technical Advisor WWF Dzanga – Zangha/APDS RCA	E-Mail : afeistner@wwfcarpo.org
Gabon		
NDONG OBIANG Anne Marie	Agence Nationale des Parcs Nationaux – DTA	Tel : +241 07 64 48 73 E-Mail : anne-marie.ndong-obiang@laposte.net

	Directeur de Projets	
DE WACHTER Pauwel	WWF CTP MKB/ODZALA	Tel : +241 07 84 00 34 E-Mail : pdewachter@wwfcarpo.org
NTSAME ALLOGHE Esther	MINEF/DGFAP-DGAI	Tel : +241 07 57 76 19 Email : minef_dgfap@yahoo.fr
CALAUQUE Romain	WCS-Gabon-DG	Tel : +241 071 506 90 Email : rcalauque@wcs.org
MBA Manasse II	WWF Gabon	Tel : 07 75 88 80 Email : manasse_mba@gmail.com mmbaii@wwf.panda.org
MEYE Brice Léandre	ANPN/ Conservateur	Tel : +241 07 60 79 75 Email : myebrace@yahoo.fr
Congo		
DOS SANTOS Domingos	Conservateur Parc National de Nouabale-Ndoki	Tel : +242 05 564 03 82 // 06 622 07 57 E-Mail : benadomingos@yahoo.fr
MISSILOU BOUKAKA Roland	Conservateur PN Conkouati- Ndouli	Tel : +242 05 549 74 77/ 06 863 1764 E-Mail : missilou_roland@yahoo.fr
NKABI Antoinette	Conseiller Ministériel CFAP/MDDEFE-CONGO	Tel : +242 06 666 80 24 E-Mail : antoinettenkabi@yahoo.fr
MASSIMBA Claude Etienne	MDDEFE-CONGO DFAP	Tel : +242 05 551 04 64 E-Mail : massimba.claude@yahoo.fr
NTADY Jean Omer	Dir des musées, monuments et des sites historiques CONGO/BRAZZAVILLE/ Point Focal Patrimoine	Tel : +242 06 660 50 78 E-Mail : jntady2003@yahoo.fr
BOUNDJA Patrick	WCS-CONGO Coordonnateur Recherche et Monitoring	Tel : +242 05 515 35 13 // 06 665 77 30 E-Mail : pboundja@wcs.org
MALONGA Richard	WCS-CONGO Conseiller Technique	Tel : +242 05 581 85 80/ 06 633 28 95 E-Mail : rmalonga@wcs.org
MBOLO Victor	WWF – Congo AT WWF-ETIC	Tel : +242 05 521 42 72// 06 612 39 32 E-Mail : ymbolo@yahoo.fr
SAH Gérard	Conservateur Nord Odzala- Kokoua	Tel : 06 624 10 50 Email : Sahgerard_miere@yahoo.fr
UNESCO		
MAZIZ Leila	UNESCO-Paris Coordinatrice de projets BC Centre du patrimoine mondial	Tel : + 33 1 45 68 19 08 E-mail : l.maziz@unesco.org
Thomas FONDJO	UNESCO – Libreville Spécialiste de Programme Facilitateur Régional CAWHFI	Tel : +241 76 28 79 / 07 07 19 73 E-Mail : t.fondjo@unesco.org
Vincent SECK		Tel : +237 22 20 35 47

	Spécialiste Secteur Culture UNESCO-Yaoundé	Email : v.seck@unesco.org
MAMA PLEA	UNESCO-YAOUNDE	Tel : +237 96 92 16 52 Email : m.plea@unesco.org
NSOM ep PIAL Annie- Claude	UNESCO-YAOUNDE	Tel : +237 77 08 76 54 Email : ac.nsom-zamo@unesco.org
Silas Séraphin BONG	UNESCO-YAOUNDE	Tel : +237 99 15 54 31 Email : ss.bong@unesco.org
KUIKEU Franck Olivier	Stagiaire-UNESCO-YAOUNDE	Tel : Email : franckkuikeu@yahoo.com
NZOUENGOU FOPA Irène Marlyse	Stagiaire UNESCO-YAOUNDE Secteur Culture	Tel : +237 74 16 29 45 Email : mnzouengou@gmail.com
Officiels cérémonie d'ouverture		
Benoit SOSSOU	Représentant de l'UNESCO Bureau Cluster-Yaoundé	Tel : +237 22 20 35 47 Email : b.sossou@unesco.org
Raul MATEUS PAULA	Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Cameroun	
Michel PRE	FFEM/MAE Ambassade de France-LBV	Tel : +241 04 15 90 57 Email : michel.pre@diplomatie.gouv.fr
TADOUM Martin	COMIFAC/SEA	Tel : +237 22 21 35 11 Email : mtadoum@comifac.org
KOULSOUMI ALADJI épouse BOUKAR	Secrétaire d'Etat au Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun	